



Le caporal Denis Lortie braque son arme en direction du personnel de l'Assemblée nationale.



René Jalbert parle avec Lortie.



Sortie d'un survivant.



Une victime de la fusillade.

VIDÉO DE LA FUSILLADE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LORTIE POURRA DEMANDER SA LIBÉRATION DANS 7 ANS

Malgré une peine d'emprisonnement à vie, dans sept ans, soit en 1994, Denis Lortie, l'auteur de la fusillade du 8 mai 1984 à l'Assemblée nationale, pourra faire une demande de libération conditionnelle. Le juge Gaston Desjardins aurait pu être beaucoup plus sévère à l'égard de Lortie en l'obligeant à purger 25 ans avant de l'autoriser à faire une telle demande de libération.

par Louise LEMIEUX

C'est parce qu'il n'avait aucun motif pour obliger Lortie à attendre plus de 10 ans que le juge Desjardins s'est limité aux 10 ans minimum. Et

c'est parce que Lortie a déjà purgé trois de ces 10 ans qu'il pourra se présenter devant la Commission des libérations conditionnelles en 1994. Rien n'obligera la commission à rendre sa liberté à Lortie; la décision des commissaires tiendra compte, entre autres, de l'état mental de Lortie, de sa dangerosité pour la société.

«En l'espèce, il n'existe aucune circonstance spéciale de nature à déroger à cette règle (10 ans d'emprisonnement avant l'admissibilité à la

Lire A-2, LORTIE

AUTRES TEXTES ET PHOTOS, PAGE A-3



LE SOLEIL

MARDI 12 MAI 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 133

60 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

iles de la Madeleine-Gaspe-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢

dépôts garantis **6 1/4%** 30 jours
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 / 626-1221 / 659-1814

TABLOÏD SPORT

LE BEAU RÊVE DES WINGS SUR LE POINT DE PRENDRE FIN!

En dépit d'une chaude lutte livrée aux Oilers d'Edmonton, les Red Wings de Detroit, qui ont déjà déjoué les calculs des experts en participant à la finale de la Conférence Clarence Campbell, pourraient bien voir leur beau rêve, de participer à la grande finale de la coupe Stanley, prendre fin demain soir à Edmonton. Les Wings ont en effet perdu 3-2 hier soir, à Detroit, pour permettre aux Oilers de prendre une avance de 3-1 dans la série qui se poursuivra mercredi soir à Edmonton.

POUR VAINCRE LES FLYERS LES CANADIENS JOUERONT COMME DES ROBOTS...S'IL LE FAUT, AFFIRME PERRON

Pages 2 à 6

DÉCÈS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil de la langue française, M. Jean Martucci, est décédé hier soir dans un hôpital de Montréal à la suite d'un infarctus.

M. Martucci, qui était âgé de 55 ans, avait occupé le poste de délégué général du Québec à Rome avant son entrée en fonctions au Conseil de la langue française.

Il avait été admis à l'hôpital la semaine dernière.

URGENCES THÉRÈSE LAVOIE-ROUX REJETTE LE RAPPORT DES DEUX DÉPUTÉS DE SON PROPRE PARTI

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, rejette le rapport sur les salles d'urgence des hôpitaux de la région de Québec présenté par les députés libéraux Michel Després et Jean-Guy Lemieux. Mme Lavoie-Roux blanchit les directeurs des hôpitaux; elle a presque absout totalement les médecins spécialistes accusés de pratiquer une «politique d'admission invisible». Enfin, la ministre refuse de faire enquête pour savoir si les \$500,000 destinés à l'urgence de Saint-François-d'Assise n'auraient pas été utilisés à d'autres fins.



La ministre Thérèse Lavoie-Roux.

RENDEZ-VOUS 87 SURPLUS DE \$1.5 MILLION



Marcel Aubut, président de l'organisation de Rendez-Vous 87, présentant hier son bilan financier de la manifestation de février dernier.

Le bilan partiel et sommaire de Rendez-Vous 87--confidentialité oblige--affiche un surplus de \$1.5 million que se partageront gouvernements et une vingtaine d'organismes de diverses vocations.

par Roger BELLEFEUILLE

C'est dans un véritable décor de spectacle de clôture, que le président de l'organisme promoteur, M. Marcel Aubut, visiblement ravi, a fait état d'un bilan positif.

Avec triple écran géant renvoyant son image à un auditoire conquis, le maître-d'oeuvre du happening de février a rendu un hommage particulier au député de Charlesbourg et ministre du Transport dans le cabinet Bourassa, M. Marc-Yvan Côté. «Sans lui, l'événement n'aurait pas eu lieu», a-t-il dit.

Dans un exposé de 75 minutes --un texte de 77 pages--le président des Nordiques a longuement rappelé la genèse de ce concept et les hauts et les bas de la préparation de cette semaine d'activités sportives, culturelles et artistiques. Un compte rendu fleuve qui

lui a valu une ovation debout de la part de ses principaux collaborateurs et représentants de divers organismes socio-économiques de la région.

Le même auditoire lui a aussi accordé une main d'applaudissements quand il a annoncé qu'un demi-million de dollars seraient retournés aux bailleurs de fonds gouvernementaux. Aucune réaction cependant du même auditoire quant à un don global de \$1 million à diverses oeuvres sans but lucratif.

La «mission» accomplie de M. Aubut se démarque nettement, à son avis, de toute initiative semblable, à titre d'exemple les olympiques, pour qui il est à toutes fins utiles impossible de faire leurs frais.

Il se permet un conseil cependant envers les pouvoirs publics.

Lire A-2, SURPLUS

AUTRES INFORMATIONS À LA PAGE A-2

EDITO: AUBUT PEUT JOUER AU PÈRE NOËL Page B-4

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C-7 à C-14
Arts.....	A-10 et A-11
Crayons de soleil.....	C-6
Décès.....	C-15
Dossiers.....	B-5
Economie.....	B-6 à B-12
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	C-10
Mode.....	Cahier C
Monde.....	B-13, B-14 et C-16
Mots croisés.....	C-8
Mot mystère.....	C-9
Où aller à Québec.....	A-10
Régions.....	Cahier B
Télévision.....	A-10

METEO



Nuageux en matinée et dégage-ment par la suite. Maximum de 14. Demain: beau.

Détails, page C-7

MODE

C'EST LE DÉBUT DE LA RONDE DES BALS

La ronde des bals de finissants est sur le point de débiter. Chaque année, du mois de mai à la fin de juin, des milliers de garçons et de filles troquent leurs habits de tous les jours pour des tenues plus habillées...que la plupart ne reportent d'ailleurs jamais, à l'exception des garçons qui optent de plus en plus pour des complets pouvant servir comme premier ensemble vestimentaire. Notre collaboratrice Sylvie Corribeau nous en parle.

Voir cahier C



Rendez-Vous 87

Une facture de \$1 million par activité

♦ En argent et en services, les 7 jours de festivités de février dernier ont jusqu'ici coûté un peu plus de \$14 millions, c'est-à-dire, au bas mot, en moyenne \$1 million par activité.

par Roger BELLEFEUILLE

Mis à part le Temple de la Renommée à l'affiche quotidienne, Pelletier n'exigera pas de rapport comptable

♦ Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, n'exigera pas d'obtenir le rapport comptable sur les événements de Rendez-vous 87, alléguant ainsi ne pas vouloir faire de procès d'intention.

M. Pelletier dit faire confiance aux organisateurs, d'autant plus que le rapport intégral doit être remis aux gouvernements fédéral et provincial qui en avaient fait une exigence avant de verser des subventions.

À l'instar du gouvernement québécois, M. Pelletier a l'intention de distribuer à une organisation charitable, les \$50,000 qui doivent être remboursés à la ville de Québec. M. Pelletier a laissé entendre que c'était l'année des sans-abri et qu'il pourrait y avoir plusieurs bénéficiaires. L'opposition aurait voulu qu'en toute justice pour les citoyens, l'argent soit versé dans les coffres de la ville.

ment, la programmation de l'événement offrait en effet 12 autres activités officielles et publiques du 8 au 15 février.

Rappelons que les festivités les plus fastueuses et spectaculaires étaient hors de la portée du commun des mortels ou sur invitation. Le spectacle d'ouverture, le dîner «gastronomique» et le gala au Grand Théâtre sont de ce nombre.



Me Marcel Aubut a présenté le bilan de Rendez-Vous 87.

S'ajoutent aussi tout un plat de réceptions privées et de cocktails.

Par ailleurs, en réponse à une question, le président Aubut a admis que le vidéo du spectacle de gala au Grand Théâtre -- le navire amiral en somme de la visibilité internationale escomptée -- n'avait pas encore trouvé preneur chez les grands réseaux américains de télévision. Mais, a-t-il ajouté, il ne s'agit que d'une question de jours.

Enfin, la chanson-thème française se fait encore attendre trois mois après l'événement. C'est dans quelques semaines que la vedette Martine Saint-Clair doit s'envoler une nouvelle fois pour Moscou. Elle doit y enregistrer, à son tour, avec le Choeur de l'Armée, une composition de Jean-Pierre Ferland sur une musique de David Foster, l'auteur de «Love Lights The World».

Les bonnes œuvres

Rendez-Vous 87 s'était engagé dès le départ à remettre tout sur-

plus à des œuvres philanthropiques. Or, en fin de ligne, les divers paliers de gouvernement se retrouvent au rang d'organismes charitables avec une obole de \$500,000 à se partager.

Cette générosité du mendiant envers son bienfaiteur a été qualifiée de geste «symbolique» par le président Marcel Aubut, en rendant publics hier les grandes lignes de son bilan financier.

Ottawa, Québec, la CUQ et la ville de Québec avaient respectivement souscrit \$2.4 millions, \$2 millions, \$255,000 et \$43,200. Or, Rendez-Vous 87 verse un dividende de \$200,000 chacun au fédéral et au provincial et de \$50,000 respectivement à la CUQ et à l'administration du maire Pelletier.

L'incorporation de Rendez-Vous 87 prévoyait au départ que seulement des groupes oeuvrant auprès des jeunes en difficultés bénéficieraient d'éventuelles largesses. L'éventail des bénéficiaires s'est cependant élargi en cours de route à

27 organismes de charité ou oeuvrant dans les domaines du sport et de la culture, aux échelons national, provincial et régional.

Ils se partageront une cagnotte globale de \$1 million. (Voir liste ci-dessous).

D'autres pourraient éventuellement avoir aussi une part de ces reliquats. Rendez-Vous 87 garde en réserve un montant de \$409,500 d'ici la fermeture finale des états financiers. Son président espère ainsi distribuer un dernier surplus de \$100,000 qui serait saupoudré ici

et là dans la province, dont \$25,000 dans la région de Québec.

L'Armée du Salut, la Maison Revivre, le Patro Saint-Vincent, le Centre François-Charron seraient au nombre des 8 bénéficiaires prévus.

Mais chez toutes ces bonnes œuvres, Me Aubut, se garde un pied dans la porte et pose une condition: elles devront mettre en place une activité -- dîner bénéfice, tricotage, berceautage, etc -- dont les recettes devront être équivalentes à la mise initiale.

VENTE
JOURS D'ÉTÉ

— CANNON —
épargnez jusqu'à 47%

SERVLETTE «ROYAL CLASSIC» 11.99
bain rég. 20.00

la plus nouvelle palette des plus beaux coloris signés Cannon, les tons crèmeux comme la pêche, la rose, le vert océan font partie d'une gamme de 12 en tout qui se coordonnent à la serviette à carreaux jacquard et aux tapis de bain à prix spéciaux. Choisissez une option-mode de qualité Cannon avec ces serviettes en ratine de coton douce et ultra-absorbante. unie: main 7.99 rég. 15.00, débarbouillette 3.99 rég. 6.50 jacquard: bain 9.99 rég. 17.00, main 6.99 rég. 10.00, débarbouillette 2.99 rég. 5.00



— CANNON —
épargnez jusqu'à 38%

LES DRAPS AQUARELLE 16.99

jumeau rég. 27.50

ultra-douce, la percale cotton 180 fils au pouce... ultra-doux les coloris de pêche, turquoise, rose, jaune, pervenche et gris... ultra-doux, le mélange coton et polyester qui ne feutrerait jamais... offrez-vous fraîcheur et confort pour l'été avec ces draps de qualité Cannon. double 24.99 rég. 37.50, grand 34.99 rég. 50.00, taies 17.99 rég. 29.00

Les états détaillés existent pourtant
Rien n'oblige
Rendez-Vous 87 à
donner les détails
de son budget

♦ Rien ni personne ne pourra obliger le Conseil d'administration de Rendez-Vous 87 à faire connaître les détails de ses opérations financières vérifiées par les comptables de la maison Laliberté, Lanctôt/Coopers, Lybrand, parce qu'il s'agit d'une entreprise privée.

Les amateurs de rapports de dépenses ventilés devront faire leur deuil des détails croustillants des états financiers de Rendez-Vous 87. Il leur sera inutile de fouiller et retourner les 78 pages du discours-bilan que Me Marcel Aubut a livré, hier midi, devant une brochette de journalistes assoiffés de détails et une galerie de collaborateurs plein d'admiration pour le héros du jour.

Mon trois piastres

On ne saura jamais à ce jeu combien ont coûté les visites des grandes stars, combien a rapporté le déménagement du Temple de la renommée du hockey à Québec (où vous avez fait la file durant quelques heures sous un froid glacial), non plus que le banquet à \$350 le couvert (où votre patron est allé avec sa femme).

Il ne faut pas croire pourtant que ces détails ne sont pas disponibles. Ils vont demeurer un petit secret bien gardé par les administrateurs de l'événement qui a fait tourner tous les yeux du monde sur la région de Québec, à la mi-février.

Normes comptables

Les comptables sont généralement soumis à un cahier de normes impressionnant, constitué et remis à jour par l'Association canadienne des comptables agréés du Canada, en ce qui concerne les éléments et la procédure habituelle de vérification des états financiers et la façon de présenter les états de revenus et dépenses ainsi que les bilans.

Ces règles ne diffèrent pas beaucoup en ce qui concerne les états financiers des compagnies publiques et des compagnies privées, note à ce sujet, M. François Gagnon c.a. associé de la maison Mallette, Benoit, Boulanger de Québec. Dans les deux cas, les comptables exigent d'avoir accès à l'ensemble des documents pertinents pour réaliser leur travail et produisent un document en plusieurs volets comprenant au minimum le certificat de vérification, le sommaire des revenus et dépenses ainsi que du bilan ainsi que des notes.

Le certificat de vérification est en fait une petite lettre dans laquelle la maison de comptable responsable de la vérification affirme que les détails publiés plus loin sont «conformes dans la mesure ou les informations produites sont justes», ou quelque phrase du genre... Les sommaires de l'état de revenus et dépenses énumèrent les principales sources de revenus et de dépenses, tandis que les notes permettent aux comptables de formuler des commentaires ou d'expliquer certains points précis du rapport.

Les compagnies privées, comme les entreprises publiques reçoivent en plus un document très détaillé sur les opérations financières de leur entreprise. Les compagnies privées se gardent généralement de publier ces chiffres. Les entreprises publiques sont obligées par contre d'informer leurs actionnaires d'un certain nombre de données financières. Il s'agit le plus souvent du total des ventes, du bénéfice et du rendement par action.

Rapport sommaire

On comprend donc que la responsabilité des maisons de comptables vis à vis la diffusion des détails des opérations financières d'une entreprise, soit-elle publique, est relativement limitée.

C'est d'ailleurs ce que nous a rappelé de façon tout à fait juste M. Adrien Dionne, le comptable de la maison Laliberté, Lanctôt/Coopers Lybrand de Québec qui a examiné les documents de trésorerie et produits les états financiers sommaires dont s'est inspiré hier, Me Marcel Aubut pour faire le bilan de l'événement.

Car, explique M. Dionne, il appartient aux administrateurs de Rendez-Vous 87, de décider de la qualité et du nombre des informations chiffrées qu'ils jugent utile de diffuser.



par
Marc
LESTAGE

La disposition des surplus

(au 31 mars 1987)

Étape 1

Dons	
1 Fibrose kystique	\$100 000
2 Diabète	\$100 000
3 La Sclérose en plaques	\$100 000
4 La Maison Michel-Sarrasin (Québec)	\$25 000
5 Réves d'enfants (Québec)	\$25 000
6 Maison de Lauberivière (Québec)	\$25 000
7 Wayne Gretzky House (Alberta)	\$15 000
8 Maison Jean-Lapointe (Québec)	\$100 000
9 Charités régionales:	
Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska	\$25 000
Atelier de travail Jeunesse (Région 01)	\$25 000
Les villages étudiants (Camp Lac-en-Coeur)	\$25 000
Patro Jonquiére	\$25 000
10 HOCKEY MINEUR	
(Fédération québécoise de hockey sur glace):	
Zone Chauveau (04)	\$20 000
Zone Jean-Talon (05)	\$20 000
Zone Orléans (07)	\$20 000
Zone Québec (09)	\$20 000
Zone Sainte-Foy (10)	\$20 000
11 Centre d'aide aux toxicomanes	
Le Terminus inc. (Charlesbourg)	\$10,000
12 Patro Laval	\$20 000
13 Patro Lévis	\$20 000
14 Patro Charlesbourg	\$20 000
15 Patro Roc-Amadour	\$20 000
16 Association des paraplégiques du Québec	\$20 000
17 Jeux Olympiques spéciaux du Québec	\$50 000
18 Fondation du sport universitaire	\$50 000
19 Orchestre symphonique de Québec	\$75 000
20 Opéra de Québec	\$25 000
TOTAL	\$1 000 000.

SURPLUS

(suite de la première page)

Ceux-ci ne devraient jamais engager un sou dans un événement ou un autre, sans s'assurer au préalable de la contribution majoritaire du secteur privé.

Enfin, le président de Rendez-Vous 87 croit que si Québec veut mettre la main sur les Jeux d'hiver un bon jour, il n'y a pas une minute à perdre.

Personnellement, il s'est bien gardé de vouloir se lancer dans quelque autre aventure, sinon s'occuper des Nordiques et de sa famille.

Les retombées

Le bilan de Rendez-Vous 87 insiste beaucoup sur les retombées actuelles et hypothétiques de l'événement et sur les diverses contributions des secteurs privé et public. La tombe cependant en ce qui concerne le volet déboursés et la ventilation des revenus et dépenses par activités. Une fois de plus M. Aubut s'est réfugié derrière le statut de son organisme, qui est privé et à but non lucratif, pour garder bou-

che cousue sur le coût de diverses prestations et la venue de vedettes, qu'il s'agisse par exemple des hockeyeurs soviétiques ou du Choeur de l'Armée rouge.

Même un expert comptable ou un vérificateur futé ne pourrait tirer de l'exposé une analyse financière valable. Une évaluation du Groupe Conseil Roche, non disponible pour les médias, établit à \$18.5 millions les retombées économiques pour l'ensemble du Québec, a fait valoir le président Aubut. Des prévisions préliminaires à ce poste s'élevaient à \$14 millions.

La même maison avait estimé à \$6.5 millions le coût d'organisation de RV87. Le budget de fonctionnement se solde, sans compter l'apport en biens et services, à plus de \$9.4 millions, pour le moment, un écart de projection de plus de 44 pour 100.

En liquide, le secteur privé a versé un peu plus de \$6.6 millions (\$8.6 pour 100) et le secteur public près de \$4.7 millions (41.4 pour 100).

LORTIE

(suite de la première page)

libération conditionnelle). J'entends donc la respecter en ne rendant aucune ordonnance augmentant la période d'inéligibilité de l'accusé à une libération conditionnelle» écrit le juge Desjardins dans son jugement de 53 pages.

Requête rejetée

En envoyant Denis Lortie purger sa peine en prison plutôt qu'en institution psychiatrique, le juge Desjardins rejette la requête de Me Jacques Larochelle, l'avocat de Lortie.

Se fondant sur la Charte canadienne des droits et libertés, Me Larochelle estimait que pour Lortie, la prison était un châtiment «cruel et inusité», incompatible avec sa maladie mentale au moment des événements du 8 mai, maladie qui a af-

fecté sa volonté au point de le faire agir sous une «impulsion irrésistible».

Le juge considère qu'en réduisant l'acte d'accusation de meurtre au premier degré (prémédité) à meurtre au deuxième degré, la justice a tenu compte de l'état mental de Lortie. C'est en lui accordant un châtiment autre que l'emprisonnement prévu au code, que le juge ferait preuve de discrimination. Lortie a plaidé coupable à trois accusations de meurtre non prémédité et à neuf autres accusations de tentative de meurtre. Il doit donc subir les conséquences de ce plaidoyer, estime le juge. «Il doit maintenant subir les peines prévues au code criminel. Sinon, il jouirait d'une discrimination en sa faveur», écrit le juge Desjardins.

En quittant la cour, hier matin, Me Larochelle s'est dit satisfait de la sentence. Son client est gagnant par rapport au premier procès. Il est admissible à la libération conditionnelle cinq ans plus tôt et dans des conditions administratives plus accessibles. De plus, il est coupable d'une accusation moindre.

En février 1985, au terme d'un premier procès, le jury trouvait l'ex-caporal de l'armée canadienne coupable de trois meurtres prémédités. Sentence automatique: l'emprisonnement à vie, avec comme seul espoir, la possibilité de contester un autre jury de lui permettre de se présenter devant la Commission des libérations conditionnelles; et cela, après 15 ans de détention.

Au cours d'un deuxième procès,

en février dernier, Denis Lortie a plaidé coupable à trois accusations réduites de meurtre non prémédité. Sa sentence d'emprisonnement à vie est adoucie par la possibilité d'avoir accès à une libération conditionnelle dans 10 ans, dont trois années sont déjà purgées.

Me Larochelle a 30 jours pour décider s'il en appellera ou non de la sentence imposée par le juge Desjardins. Le collègue de Me Larochelle dans ce dossier, Me André Royer, a déclaré qu'il y avait de «très bonnes possibilités» que les avocats interjetent appel.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 11 mai

9-1-6

1-1-3-4

la maison
simons
PLACE STE FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



ALAIN BOUCHARD

Le mappisme

Comment il s'appelait déjà, le chef soviétique mecontent de n'avoir rien pu cuisiner, lors de la sauterie gastronomique de Rendez-Vous 87? Vous savez, celui qu'on a vu à la télé dire, par la voix d'un interprète: c'est bien l'un, le pique-nique de monsieur Aubut, mais on aurait aimé faire autre chose qu'une simple parade; par exemple popoter pour de vrai?

Bikov? Blikov? Brikov? C'est bête, je ne peux vraiment pas me souvenir.

Si je vous parle de ce grand cuisinier, c'est que Marcel Aubut n'en a pas parlé, lui, lors de la clôture officielle de Rendez-Vous 87, hier, au Concorde. Et pourtant, il a parlé de plein de choses et remercié plein de monde: son show a duré près de deux heures, en incluant les quelques questions que les journalistes ont réussi à poser, après le super-vidéo-clip-sur-trois-écrans-géants qui a fait bien plaisir à ses cheerleaders.

La clôture officielle? Absolument, c'est lui qui l'a dit. Tout bonne chose a une fin... le rideau tombe, aujourd'hui, sur Rendez-Vous 87... adieu, qu'il a dit, maître Aubut —qu'on va appeler le maître tout court, si vous voulez. Donc, le spectacle de clôture du Centre des Congrès, le soir du 15 février, c'était seulement une avant-tombée de rideau, si on peut dire.

Si je vous parle du chef soviétique, c'est pas pour faire le déplaisant. C'est seulement pour rappeler qu'il était bien beau le vidéo-clip commenté du maître, hier, mais qu'il n'était pas nécessairement toujours vrai et, surtout, pas nécessairement complet.

Ce qui ne l'empêchait pas, admettons-le, d'être bien beau. Et d'avoir dû coûter très, très cher, il n'y a pas de doute. Quoi que ça, ce n'est pas de nos oignons: comme l'a dit le maître, c'est déjà beau qu'une entreprise privée daigne nous montrer sa face, n'allons pas lui demander, en plus, de nous montrer aussi ses fesses.

Donc, très cher, sans doute, mais bien beau quand même. Personnellement, j'ai beaucoup aimé la toune *Love Lights the World*, entre autres choses. Ça fait un peu drôle de voir les soldats de l'armée (Armée Rouge) la plus guerroyante du monde nous parler d'amour et de paix, mais la musique est bien belle.

Argument cassette

Comme disait un psychologue de l'université Laval rencontré au pied de l'escalier roulant du Concorde: Marcel Aubut peut à la fois être très désagréable et réussir certaines petites choses.

Et dans son show d'hier, le maître est à nouveau revenu généreusement sur l'exposition, son bébé chéri d'entre les bébés chéris, son argument cassette d'entre les arguments cassettes, sa profession de foi d'entre les professions de foi. Il a nommé agence de presse sur agence de presse, média sur média. Un peu plus, il faisait la liste complète des journalistes qui l'ont interviewé, avant, pendant et après Rendez-Vous 87. Il s'est heureusement contenté d'en montrer quelques-uns sur son vidéo, ce qui excluait, bien sûr, tous les Ti-Clins de tous les Clairons de Saint-Viateur du monde.

Il a dit que le plus gros des retombées économiques de Rendez-Vous 87 était impossible à mesurer parce qu'il restait à venir: tout le tourisme qui va déferler sur la ville, grâce à cet événement. Il avait raison: le hall du Concorde en était déjà plein. Et j'ai assisté au p'tit vox pop recueilli sur magnétophone par mon collègue Roger Bellefeuille: cinq interviewés sur six ont dit ne pas savoir ce qu'était Rendez-Vous 87. Et ils venaient, tenez-vous bien, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario!

C'est à la mode, l'exposition. Tout est permis, au nom de l'exposition. Le mappisme, que certains ont traduit ça, en français. On va vous mettre sur la mappelle clame continuellement les Marcel Aubut et autres maîtres mappistes de la terre. Et là, ils nous font chaque fois le coup du prix d'une page d'annonce dans le New York Times ou d'une minute de publicité à ABC, en disant: vous voyez ce qu'on a eu gratuitement, avec les journalistes, mais ce que ça aurait coûté, autrement!

Pour savoir si on a vraiment fait une économie, il faudrait d'abord déterminer si on les aurait achetées les pages du New York Times et les minutes d'ABC, s'il n'y avait pas eu Rendez-Vous 87. Ce qui aurait équivalu à se demander: Québec a-t-elle tellement besoin d'exposition?

C'est beau, un réfrigérateur de \$500 à 150. Mais si on en a déjà trois dans la maison, ça sert à quoi?

Vous voyez, les cinq touristes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sont venus quand même.



Denis Lortie entre dans le Salon bleu de l'Assemblée nationale. Désinvolte, il prend place dans la chaise du président, dépose ses armes sur la table.



«Je capote, tabarnak!» lance Denis Lortie. Il vise la caméra. C'est l'image la plus saisissante du vidéo.



Peu de temps après, le sergent d'armes René Jalbert, mallette en main, fait son entrée dans le Salon bleu.



Qu'est-ce que vous faites ici? Comment vous appelez-vous? demande René Jalbert. «Je suis pas venu pour briser, je suis venu pour tuer...et il n'y a personne», répond Lortie, qui dit s'appeler «M.D.».



Lortie exhorte alors les gens qui sont dans le Salon bleu à sortir; il promet de ne leur faire aucun mal.

Le vidéo de la fusillade à l'Assemblée nationale

La diffusion autorisée par la cour

Ce n'est qu'après minuit, ce matin, que les différentes chaînes de télévision pouvaient diffuser la cassette vidéo des événements du 8 mai 1984, enregistrée par les caméras de l'Assemblée nationale.

par Louise LEMIEUX

C'est avec une grande déception que les journalistes de la presse électronique ont appris que l'interdiction de diffuser cette cassette n'était levée qu'à partir de minuit,

les obligeant à toutes fins pratiques à retarder à aujourd'hui la transmission de ces images en direct de la fusillade. Les journaux du matin publient donc les images avant la télé.

Le plus déçu de ces journalistes était sans doute John Grant, de CBC. C'est lui qui, après le premier procès de Lortie, a fait une copie du vidéo. Malheureusement, CBC n'a pas diffusé à cause d'une interdiction de la cour intervenue sitôt après. «J'ai été le premier - et le

seul - durant deux ans à avoir copie de ces images», dit un John Grant dépité de ce que toutes les chaînes diffuseront les images en même temps.

Hier, en fin de journée, CFCF avait l'intention de diffuser les images de la fusillade après les nouvelles de fin de soirée. On espérait que le match de hockey s'étire un peu afin que le temps des nouvelles s'allonge au-delà de minuit.

A Radio-Canada et à CBC, on n'a-

vait pas non plus l'intention de diffuser les cassettes avant minuit.

Hier, après le jugement du juge Gaston Desjardins permettant la diffusion de la cassette, les différents médias se sont précipités sur cet exhibit pour en faire des copies. Un fonctionnaire du palais de justice s'est rendu à la tribune de la presse de l'Assemblée nationale afin de permettre à chaque média de copier la cassette d'une heure. Les journaux publient ce matin des

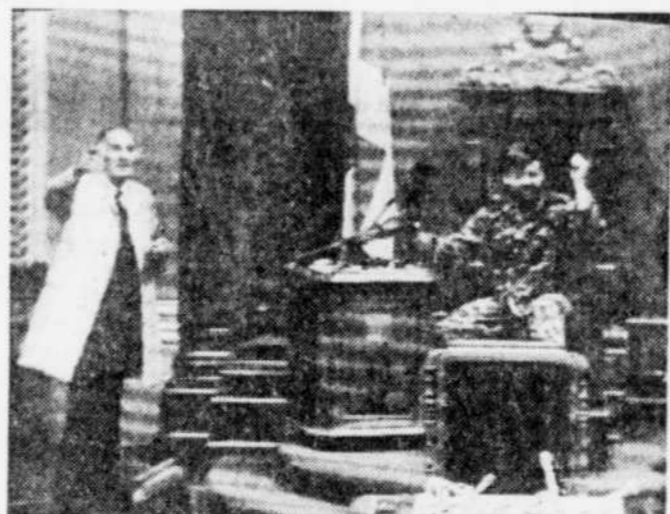
photos prises à partir de la cassette vidéo.

La cassette originale ne retournera à son propriétaire (l'Assemblée nationale) qu'après le délai d'appel de 30 jours.

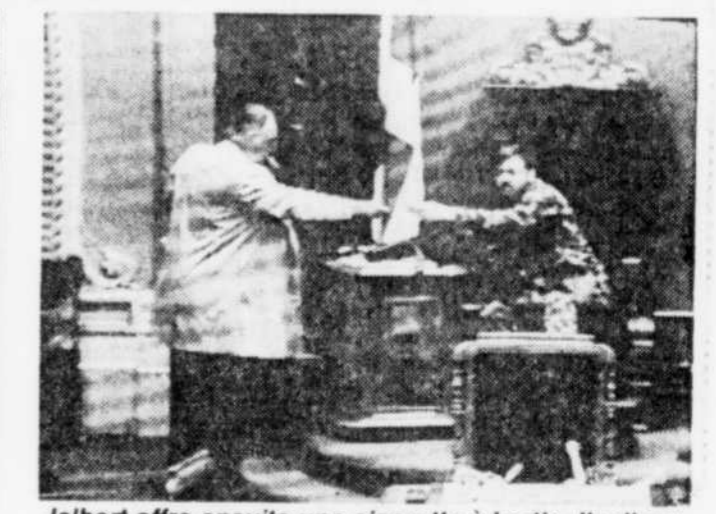
Cependant, les deux mitraillettes et le pistolet déposés en preuve, seront retournés dès que possible à leur propriétaire, le ministère de la Défense nationale. Le juge a considéré que ces exhibits seraient inutiles en cas d'appel de la cause.



«Ça c'est gentil de votre part!» dit Jalbert à Lortie qui laisse sortir les survivants.



Jalbert invective les deux policiers, qui, cachés dans les balcons, s'obstinent à rester dans le Salon bleu.



Jalbert offre ensuite une cigarette à Lortie. Ils discutent ensemble de la carrière militaire de Lortie. Puis, Jalbert propose de prendre un café.



Lortie sirotant le café apporté par un inconnu, dans une tasse de porcelaine du restaurant «Le Parlementaire».



Après avoir pris leur café, Jalbert et Lortie discutent ensemble. Le sergent d'armes propose de continuer la conversation dans son bureau. Les deux hommes quittent le Salon bleu.



Quelques secondes plus tard, les policiers de la Sûreté du Québec font leur entrée. Ils aperçoivent les blessés.

«On dirait qu'il a oublié tout ce qui est arrivé», dit la veuve Boyer

Discreète, la dame blonde prend place dans la salle d'audience. Elle quitte rapidement, une fois le jugement rendu. «Je savais que c'était la dernière fois que je pouvais le voir à Québec. Il fallait que je vienne. Je voulais voir ce qu'il avait l'air». Mme Georges Boyer parle de Denis Lortie. Elle tenait à voir le visage du meurtrier de son mari.

par Louise LEMIEUX

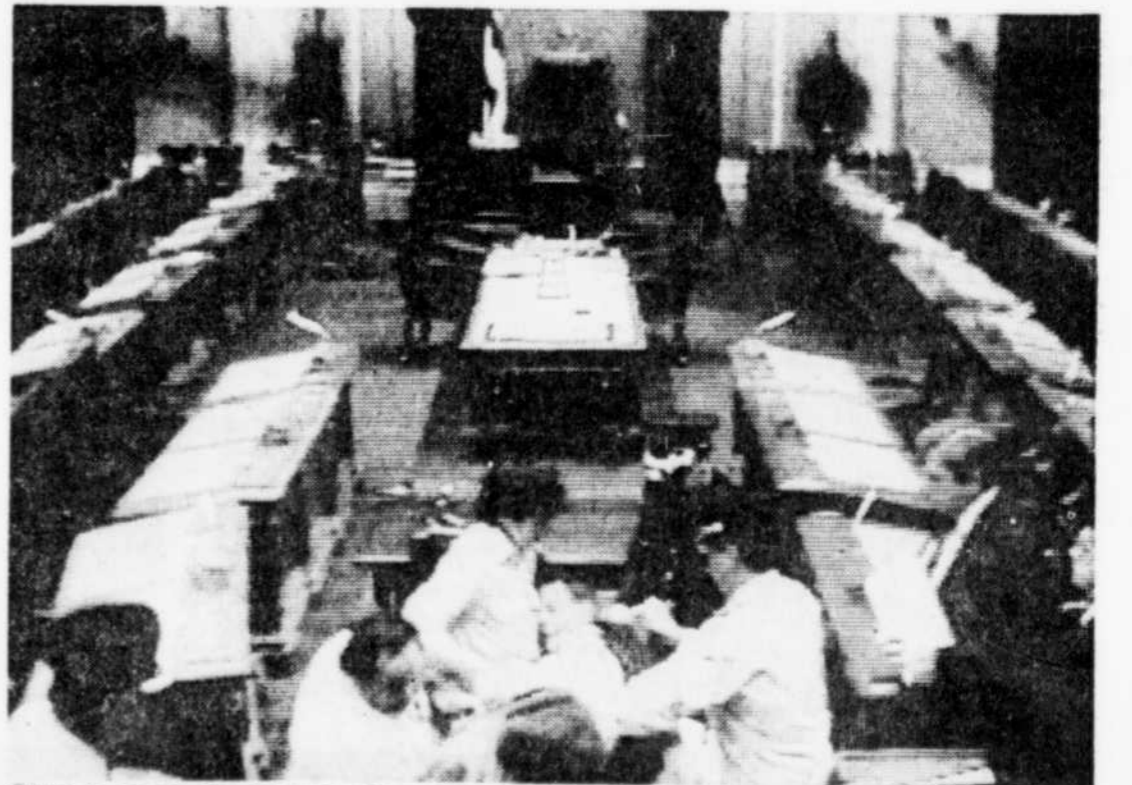
Mme Boyer est émue. Ses yeux roulent dans l'eau. Elle a suivi le procès à travers les journaux, mais jamais n'a-t-elle eu le courage de mettre les pieds au palais de justice. Hier matin, elle est venue, c'était sa dernière chance de le voir.

«Il avait l'air tout libéré, il arrangeait sa moustache comme si de rien n'était. On

dirait qu'il a oublié tout ce qui est arrivé», murmure Mme Boyer.

Georges Boyer était page à l'Assemblée nationale. Le 8 mai 1984, il était à préparer la salle de l'Assemblée dans laquelle devait avoir lieu une commission parlementaire. C'est là, en plein travail, que les balles de la mitraillette de Lortie l'ont atteint, dans les jambes. Il est mort d'un infarctus dans l'ambulance. Il était âgé de 61 ans.

«Lortie va être bien en prison. Il va manger du steak. Il va être mieux traité que les gens sur le b.s.», poursuit la dame. Elle trouve que la sentence imposée à Lortie est par trop clémente: «J'aurais aimé qu'il fasse ses 25 ans. Ça ne ramènerait pas mon mari, mais ça ferait réfléchir les autres». Mme Boyer affirme en outre que si elle n'était pas pour la pendaison autrefois, elle l'est maintenant.



C'est le corps de Jacques Boyer - encore vivant - que l'on dépose sur la civière. À l'extrême droite, Richard Guay, président de l'Assemblée nationale en 1984.

Situation dans les salles des urgences de la région

Lavoie-Roux rejette le rapport des députés

♦ La ministre libérale Thérèse Lavoie-Roux rejette le rapport sur les salles des urgences des hôpitaux de la région de Québec présenté par deux collègues de son propre parti.

par Michel CORBEIL

Jointe hier, à Montréal, la ministre de la Santé et des Services sociaux:

♦ a blanchi les directeurs des hôpitaux à l'égard des problèmes qui persistent dans les salles des urgences, directeurs à qui les députés Michel Després et Jean-Guy Lemieux ont notamment reproché de n'avoir pas fait leur travail pour imposer le plan spécial de Mme Lavoie-Roux pour alléger le fardeau des urgences;

♦ elle a presque abouti totale-

ment les médecins spécialistes accusés de pratiquer une «politique d'admission invisible» favorisant l'entrée de leurs patients au détriment de cas vraiment urgents;

♦ elle a refusé d'encourager une enquête pour éclaircir le doute des députés qui se demandent, dans leur rapport rendu public, jeudi, si \$500,000 destinés à l'urgence de Saint-François-d'Assise n'ont pas été utilisés plutôt par l'administration pour atteindre l'équilibre budgétaire.

«Pour le moment, il n'est pas question d'ordonner la tenue d'une enquête, a-t-elle dit sur ce dernier point. Pour en demander une, il faut des indications sérieuses que je n'ai pas. Je ne sais même pas de quel argent et de quelle fin il s'agit. Je vais demander des informations supplémentaires aux députés», a-t-elle ajouté en faisant allusion au fait que la direction de l'hôpital a nié tout détournement dès la publication du document.

Directeurs défendus

La ministre s'est portée à la défense des directeurs à qui le rapport demande de «retourner à leurs devoirs». «De façon globale et générale, a répondu la ministre, les directeurs ont donné leur appui à mon plan.» Elle a écarté la suggestion de faire une place sur les conseils d'administration des centres hospitaliers aux médecins coordonnateurs d'urgence pour éviter qu'ils



La ministre Thérèse Lavoie-Roux a convenu qu'elle et les députés, auteurs du rapport, ont une «vision différente» de la situation.

ne soient coincés entre les administrateurs et les médecins.

Elle a parlé au passé des difficultés que posent l'admission des patients des médecins spécialistes aux dépens des malades de l'urgence. «C'était un problème réel il

n'y a pas longtemps encore, même si des efforts avaient été faits avant même notre élection pour une meilleure distribution entre les «électifs» et les cas urgents. Qu'il en reste, c'est possible. Mais l'arrivée des médecins coordonnateurs a largement réglé les choses.»

Enfilant ses gants blancs, elle a convenu qu'elle et les députés ont une «vision différente» de la situation. Elle a repris les propos de ses deux collègues du Parti libéral du Québec qui avaient souligné, en conférence de presse, le peu de moyens pour s'acquitter de la tâche confiée par leur caucus régional et confessé leur approche naïve. Elle a rappelé que certains médias avaient blâmé la députation régionale pour son inaction, ajoutant une pression supplémentaire aux élus pour produire le document.

Mais elle n'a donné aucune indication qu'une seule des suggestions serait retenue. «Le plan de désengorgement donne des résultats sur la foi de données que je juge plus rigoureuses. Je n'ai pas d'indication qu'il faut procéder à un virage radical» à l'égard de son projet qui prévoit l'injection de \$45 millions en 1986-1987 dans les centres du Québec, \$40 millions en 1987-

1988 et \$20 millions l'année suivante.

Travail bâclé

L'Association des hôpitaux du Québec, qui regroupe les directeurs des centres, a qualifié le document de travail «partiel et bâclé». «Nous ne doutons pas de la bonne foi des députés, a dit le directeur des communications de l'organisme, M. Michel Cléroux, faisant remarquer qu'il n'a pas encore reçu copie du rapport et que l'association l'attend.

«Pour l'instant, l'élément qui nous frappe le plus, c'est que les députés n'ont pas jugé pertinent de contacter les directeurs des établissements dans la plupart des cas.» Or, il y va de réputation, a-t-il dit. «Si un député faisait l'objet d'une enquête et que l'enquêteur ne faisait son travail qu'après du personnel de bureau, sans lui demander sa version, l'homme public dirait qu'il a des choses à dire aussi.» De plus, a-t-il ajouté, le rapport engorgement donne des résultats sur la foi de données que je juge plus rigoureuses. Je n'ai pas d'indication qu'il faut procéder à un virage radical» à l'égard de son projet qui prévoit l'injection de \$45 millions en 1986-1987 dans les centres du Québec, \$40 millions en 1987-



Le Soleil, Raymond Lavoie



Le Soleil, Roland Marceau
Les députés Jean-Guy Lemieux (à gauche) et Michel Després (ci-haut) ont vu leur document qualifié de travail «partiel et bâclé» par l'Association des hôpitaux.

Les comités d'implantation préfèrent plutôt la fusion entre eux

Le CRSSS favorise le regroupement d'un CLSC en voie de formation avec un existant

♦ Il n'y a plus d'espoir de voir la grande région de Québec (région 03) dotée d'une trentaine de centres locaux de services communautaires. La seule possibilité d'assister à la création de nouveaux CLSC réside dans la fusion de deux CLSC en voie de formation. Toutefois, ce n'est pas l'hypothèse que privilégie le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS). Il favorise le regroupement d'un CLSC en voie de formation avec un CLSC existant.

par Damien GAGNON

La région de Québec compte actuellement 22 CLSC. Il en reste huit à implanter. Les territoires en cause sont: Limoilou, Beauport, Vanier-Dubergier-Les Saules, Haute-Ville, Silley-Sainte-Foy, Lévis, Charlevoix-Ouest et Charlevoix-Est.

Chacun de ces territoires dispose de locaux et d'employés. Tout est en place. Il ne manque plus que la reconnaissance officielle de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le rapport Brunet, remis en mars dernier, recommandait le parachèvement du réseau comme il avait été prévu. Cependant, le 29 avril, la ministre Thérèse Lavoie-Roux refusait de se rendre à cette recommandation. Elle annonçait qu'elle prévoit faire appel à de nouvelles modalités afin de donner la prépondérance aux services plutôt qu'aux structures.

Mme Lavoie-Roux propose trois hypothèses pour le parachèvement du réseau des CLSC: un regroupement d'équipes de secteur à des territoires de CLSC déjà implantés, la fusion d'équipes de secteur entre elles ou encore le rattachement de certaines équipes à d'autres types d'établissements. La ministre a confié au CRSSS le mandat de lui faire des recommandations, d'ici le 15 juin, à l'intérieur de ce cadre de travail.

Cette position déçoit

Fort de l'appui de l'ensemble des municipalités de son territoire, le comité d'implantation du CLSC Desjardins (Lévis) rejette la proposition de la ministre. Il continuera à se battre pour avoir un CLSC autonome sur son territoire. Les citoyens sont invités du 13 au 16 mai à signer une pétition pour un CLSC autonome, pétition qui sera à la disposition des gens dans les caisses populaires. Le comité d'implantation du CLSC Beauport a également l'intention de continuer à réclamer un CLSC autonome. Il prendra position au cours des prochains jours.

Les autres comités d'implantation ne s'opposent pas de façon catégorique aux propositions de la ministre. Cependant, ils sont toujours convaincus que la meilleure façon de servir la population réside dans la création de CLSC autonomes, situés près des citoyens.

Président de la Conférence des CLSC de la région 03, M. Normand Bolduc fait remarquer que c'est la ministre qui a le gros bout du bâton. C'est elle qui prendra les décisions finales. À son avis, il est souhaitable que les comités d'implantation fassent eux-mêmes des recommandations dans le cadre du mandat fixé par la ministre plutôt que de se laisser organiser. Il

faut, dit-il, éviter le pire, soit la fusion avec un établissement de santé.

Des comités d'implantation ont déjà pris position. C'est le cas des comités de Charlevoix-Est et Charlevoix-Ouest qui acceptent la fusion des deux territoires en vue de la création d'un CLSC autonome. Leur recommandation a été transmise au CRSSS.

Le comité d'implantation du CLSC de Limoilou continuera à travailler pour obtenir un CLSC autonome. Selon le coordonnateur, M. Henri Doyon, on ne veut pas d'un regroupement avec un CLSC existant. Toutefois, on n'écarte pas la possibilité d'une fusion avec l'équipe de secteur de Vanier-Dubergier-Les Saules, s'il n'y a pas possibilité d'obtenir un CLSC autonome.

Ville de BEAUPORT avis public

Aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité et aux locaux inscrits à l'annexe à la liste électorale, à la date du 28 avril 1987.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

- 1° Que, lors d'une assemblée tenue le 28 avril 1987, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 87-767 modifiant le règlement d'Urbanisme numéro 77-080, à l'article 13.3.5b), de manière à porter à trente-cinq (35) pieds, la largeur maximale autorisée pour une allée d'accès à un emplacement d'un poste d'essence.
- 2° Que les propriétaires et les locataires parmi ceux ci-dessus visés, qui sont majeurs et citoyens canadiens à la date du 28 avril 1987, s'il s'agit de personnes physiques et qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les cités et villes, peuvent demander que le règlement numéro 87-767 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- 3° Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les cités et villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, les 19 et 20 mai 1987, au bureau de la municipalité à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.
- 4° Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 87-767 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 500 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 87-767 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5° Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 6° Que le soussigné fera la lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 20 mai 1987, à 19 heures, dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

Donné à Beauport, ce douzième jour du mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère des Approvisionnements et Services

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
7165	52 192 piles sèches de 1.5 - 3 - 4.5 - 6 et 9 volts.	Montréal
Clôture de la soumission: 22 mai 1987 à 15 h		
7160	Système de contrôle pour feux de circulation comprenant: 90 contrôleurs digitaux, 100 clignotants, 450 relais de transfert et 400 relais de charge.	Québec
7162	impression de 1 500 000 à 3 000 000 de pages par mois. Une séance d'informations aura lieu le 14 mai à 13h00 au 150, boul. St-Cyrille est, 7e étage, salle B, Québec.	Québec et Montréal
7164	3 700 paires de chaussures de sécurité.	Différents endroits
Clôture des soumissions: 26 mai 1987 à 15 h		
7153	82 500 lampes incandescentes, fluorescentes et D.H.I.	Montréal et Québec
Clôture de la soumission: 29 mai 1987 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Careau

Québec

Déménagez votre hypothèque.

Pour seulement \$85, vous pouvez la transférer chez nous.

Pourquoi des milliers de propriétaires ont-ils déjà transféré leur hypothèque à la Banque Royale? Pour épargner les centaines de dollars qu'il leur en aurait coûté de plus à une autre banque ou société de fiducie. À la Banque Royale, un transfert d'hypothèque ne coûte que \$85, incluant tous nos frais.

Et quand, à votre tour, vous en serez détenteur, voici les avantages dont vous profiterez: des taux d'intérêt concurrentiels et même un plan de protection contre la hausse des taux hypothécaires, la possibilité d'obtenir une assurance-vie à coût minime et celle d'effectuer des paiements anticipés.

Mode de paiement personnalisé

La Banque Royale vous offre aussi l'avantage d'effectuer le remboursement de votre hypothèque selon celui des 4 modes de paiement qui vous conviennent: à la semaine, aux deux semaines, au mois ou deux fois le mois. Grâce au paiement personnalisé, vous pouvez rembourser plus vite votre hypothèque et économiser ainsi une somme très appréciable. Alors, renseignez-vous dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale et... bienvenue chez nous!

Cette offre ne s'applique qu'aux hypothèques détenues par une autre institution financière et n'est pas offerte à Terre-Neuve ni à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée de l'offre est soumise à la décision de la Banque Royale.



BANQUE ROYALE



Parlez-moi d'une banque... Royale!

Partis politiques québécois

Les libéraux ont raflé 87% des dons en 86

♦ Avec une cueillette de plus de \$6.5 millions en 1986, le Parti libéral du Québec a reçu 87.2 pour 100 du total des dons effectués par des électeurs québécois aux différents partis politiques reconnus, ne laissant qu'environ \$832,000 au Parti québécois (11.1 pour 100) et quelque \$130,000 (1.7 pour 100) aux autres partis.

par André FORGUES

Au total, 128,391 reçus ont été

émis par les divers partis politiques en 1986 pour des dons totaux de plus de \$7.5 millions. Environ un donateur sur 10 a souscrit \$100 ou plus à son parti politique préféré, les contributions de ces 12,635 électeurs représentant 76 pour 100 de toutes les sommes recueillies.

La moyenne des dons effectués a doublé depuis 1984 alors qu'elle s'établissait à \$52. En 1986, le don moyen s'élevait à \$105.50 tandis qu'en 1985, il n'était que de \$83.

Le PLQ a profité d'une augmen-

tation spectaculaire du don moyen que lui versent ses souscripteurs, de \$103.69 en 1985 à \$144.64 en 1986. La liste des personnes ayant versé entre \$100 et \$3,000 au Parti libéral occupe d'ailleurs 110 pages de la brique rendue publique hier.

À l'inverse, au PQ, la baisse est tout aussi frappante, la moyenne des dons étant tombée de \$63.66 à \$35.22 de 1985 à 1986.

Ces chiffres sont tirés des rapports financiers des partis politiques rendus publics hier par le directeur général des élections. Me

Pierre-F. Côté. Pour la première fois, a souligné Me Côté, ces rapports présentent un revenu fidèle et facile à consulter de la provenance des dons des partis politiques.

La liste des souscripteurs de \$100 ou plus aux deux grands partis, en particulier celle des libéraux, présentée en désordre l'an dernier, avait suscité des remarques qui ont porté fruit, la liste des donateurs étant cette année dans l'ordre alphabétique.

En plus des contributions qu'ils ont recueillies en 1986, les partis politiques ont reçu plus de \$1.9 million de l'État en allocations et remboursements de dépenses prévus par la loi. Quant aux souscripteurs, ils ont pu profiter, pour la même année, de crédits d'impôt totalisant près de \$2.4 millions à cause de leurs dons aux partis politiques.

Partis menacés

Si le PLQ et le PQ ont reçu plus de 98 pour 100 des revenus et effectués plus de 96 pour 100 des dépenses de l'ensemble des partis politiques reconnus, les rapports rendus publics hier font également état des 11 autres formations politiques autorisées par le directeur général des élections.

Me Côté a signalé, au cours de sa conférence de presse d'hier, qu'il pourrait prendre des mesures pour faire retirer leur reconnaissance officielle à certains de ces autres partis, ou à certaines de leurs instances, parce que leurs états financiers ne lui ont pas été communiqués comme la loi l'exige.

Ce retrait viserait dans un premier temps le Parti vert du Québec et le Parti pour le Commonwealth du Canada ainsi qu'un certain nombre d'associations locales du NPD-Québec, du Parti indépendantiste, du Parti progressiste-conservateur du Québec et de l'Union nationale.

Me Côté a de plus indiqué qu'il entendait rencontrer les dirigeants de l'Union nationale et du Parti progressiste-conservateur du Québec afin de connaître leurs intentions. Ces deux partis n'ont pas, comme la loi les y oblige, acquitté les intérêts



M. Côté pourrait sévir contre certains partis politiques.

sur leur dette respective en 1986, ce qui constitue un motif suffisant pour leur faire retirer leur autorisation.

Les bilans

Par ailleurs Me Côté a suggéré à nouveau hier que la loi électorale

soit modifiée pour forcer les partis politiques et leurs instances à présenter des rapports consolidés qui permettraient d'avoir une idée exacte de leur situation financière globale.

Les états financiers rendus publics hier sont d'interprétation difficile, notamment parce que les deux principaux partis répartissent leurs activités budgétaires en différents fonds.

Les chiffres vérifiés au 31 décembre 1986 indiquent toutefois que le Parti québécois avait \$50,000 de dette à cette date et que ses fonds réservés étaient à sec. L'exercice financier du PQ, pour 1986, s'est toutefois soldé par un surplus de \$44,184.

Quant au Parti libéral, il bouclait 1986 avec un surplus de près de \$2.9 millions et affichait plus de \$4.3 millions dans ses fonds réservés, la presque totalité de cette somme étant placée sous la rubrique «activités politiques futures».

Le maire de Montréal reçu par le premier ministre français à Paris

♦ PARIS (PC) - Le maire de Montréal, M. Jean Doré, qui a entamé en début de semaine une visite de quatre jours en France a été reçu, hier durant une demi-heure, à l'hôtel Matignon par le premier ministre français Jacques Chirac, maire de Paris, qu'il a invité à prononcer un discours économique à Montréal, lors de son prochain voyage prévu pour septembre.

Interrogé par la Presse Canadienne à la sortie de son entretien, le maire Doré a déclaré que l'entrevue avait été «empreinte d'amitié». «Nous sommes convenus avec le maire de Paris de mettre en oeuvre une politique d'échanges, en matière culturelle, a expliqué M. Doré. Une année, elle verrait de jeunes peintres parisiens exposer à Montréal et, l'année suivante, de jeunes Montréalais et Montréalaises de talent venir à Paris.»

Le maire a ajouté qu'il avait invité le premier ministre Chirac à se rendre à Montréal pour y tenir une conférence économique lors de sa visite au Québec prévue en septembre prochain. «J'ai proposé à M. Chirac de s'adresser à un milieu d'gens d'affaires de façon à faire état de cette perspective assez exceptionnelle que représente, pour les Canadiens et les Québécois, l'ouverture du marché unique européen en 1992. L'abandon des barrières tarifaires pour les entreprises du Québec qui pénètrent le marché fran-



Le maire Jean Doré et M. Chirac, à l'hôtel Matignon.

çais va leur permettre aussi de pénétrer l'ensemble du marché européen», a précisé le maire.

Concernant l'Association internationale des métropoles de langue française, dont M. Jacques Chirac est le président, le maire Doré a déclaré que Montréal «prend sa place de façon active». «Nous sommes aussi davantage ouverts que l'administration précédente, à recevoir des stagiaires de divers pays francophones», a ajouté le maire.

Demain, M. Doré doit rencontrer le ministre français de la Culture.

M. François Léotard, avec qui il évoquera la préparation de l'exposition sur la civilisation française, prévue à Montréal en 1989, pour marquer le bicentenaire de la Révolution. Il s'adressera ensuite à une centaine d'hommes d'affaires et de décideurs français, conviés à un déjeuner par la Chambre de commerce France-Canada.

Et il se rendra enfin demain et jeudi à Lyon, avant de regagner Montréal vendredi.

OUBLIER LA CIGARETTE

sans souffrir, sans stress, sans prendre de poids, c'est réalisable en 14 jours.

Les trois cours dispensés au C.H.U.L. vous introduisent dans une démarche efficace, douce et intelligente qui vous amène jusqu'au succès final. Plusieurs médecins et chefs de file recommandent TABAC-STOP et en font l'éloge après l'avoir expérimenté. En fait ce programme unique commence pour de bon ou les autres se terminent. TABAC-STOP vous assiste à la maison ou au travail pendant 45 jours.

Prochain programme: Le 13 mai à 19h00, au C.H.U.L. Informations gratuites et cours débutant à 20h00, inscription sur place: 683-2535.

BIENVENUE CHEZ NOUS!

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Monsieur Jean-Paul Ruel, qui vient de se joindre à notre équipe, et nous invitons nos clients et amis à venir le rencontrer.

ROBERGE
1040, boul. Pierre-Bertrand, Vanier 687-5544

UN BUFFET COURU, À VOTRE RYTHME

Le buffet du midi de l'Omni-bus, potages, salades, mets chauds et froids, dont le savoureux rosbif, ainsi qu'une multitude de desserts, à volonté! Vous mangez rapidement ou lentement, à votre rythme...

SERVICE EXPRESS 15 MINUTES

REPAS DU MIDI 9.95\$ par pers.

L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier, Sainte-Foy 658-4303

CHAUDRONS
RÉPARATION - POLISSAGE
● Miroir ● Argenture ● Cuivre ● Etamage
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR. 687-2559

Camp d'équitation

Pour garçons et filles de 8 à 18 ans, débutants ou avancés.

Séances en juin, juillet et août comprenant:

- cours donnés par des instructeurs qualifiés
- pratique intensive de l'équitation
- jeux à cheval, randonnées, sauts, concours
- autres activités: natation, planche à voile, tir à l'arc, canot, feux de camps, etc.

— Hébergement complet — Camp de jour
CENTRE EQUESTRE STE-FOY
1240, St-Anne, Ste-Foy, G2E 3L3
(418) 872-9568 ou 871-0150
DEMANDEZ NOS BROCHURES

3,9%
24 mois
VOITURES DEMONSTRATEURS
AVEC GARANTIE GM
EN SPECIAL CETTE SEMAINE

1987 CIERA FAMILIALE Modèle Brougham, 3 sièges - Air climatisé, équipé au complet, etc. # 70634	1987 CELEBRITY 4 PORTES # 70157, moteur 2.5 à injection, automatique, modèle Eurosport, AM-FM stéréo, couleur grise.
1987 CIERA GT 4 PORTES # 70477, moteur 3.8 litres à injection, sièges baquets, tableau de bord électronique, toit ouvrant, etc.	1987 BLAZER 4 X 4 # 70045, modèle Tahoe, automatique, vitesse surmultiprise, position, AM-FM stéréo, moteur 2.8 à injection.
1987 NOVA 4 PORTES # 70209, 4 cylindres, manuelle, 3 vitesses, bleu foncé.	1987 CELEBRITY FAMILIALE # 70256, moteur 2.8 à injection, Eurosport, sièges baquets, AM-FM stéréo-cassette, roues en aluminium.

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc
2145, boul. Charest ouest, Québec
688-1212

HOMARDS au BARON ROUGE

Potage de fruits de mer	2,75\$
1 Homard (bouilli ou grillé)	11,95\$
2 Homards (bouillis ou grillés)	17,95\$
Filet mignon + 1 Homard (bouilli ou grille)	16,95\$

Une nouvelle dimension... à l'Art de vivre
BARON ROUGE
350 boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

VENTE SOYEZ PRET POUR L'ETE
Donnez à votre maison une protection et une magnifique apparence d'accueil pour toujours.

AUVENTS EN ALUMINIUM
FINI EMAIL, CUIT DE COULEUR OU EN FIBRE DE VERRE
Toutes dimensions

PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTERET

Résidentiels, commerciaux, industriels
À VOTRE CHOIX:
14 combinaisons de couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

GAARANTIE FEN-POR-A
5 ans de garantie sans limite de temps
Modèle 1982 à nos clients
Sous-traitance effectuée.

692-2127
Soir: 842-2500
882-5466

AUSSI: FENETRES - PORTES - REVETEMENTS VINYLE OU ALUMINIUM - GOUITTIÈRES - STORES 1" - etc.

FEN-POR-A
381, rue St-Paul, Québec
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres.
Face à la gare du palais.

Centre Vision
QUEBEC - CHARLESBOURG - STE-FOY
CHARNY - ST-ROMUALD - LEVIS

Dr Daniel Le Garignon, o.d.
Dr Marie d'Anjou, o.d.
Dr Francine Boilard, o.d.

Place Ste-Foy 653-4057

OPTOMÉTRISTES
EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT - LUNETTES

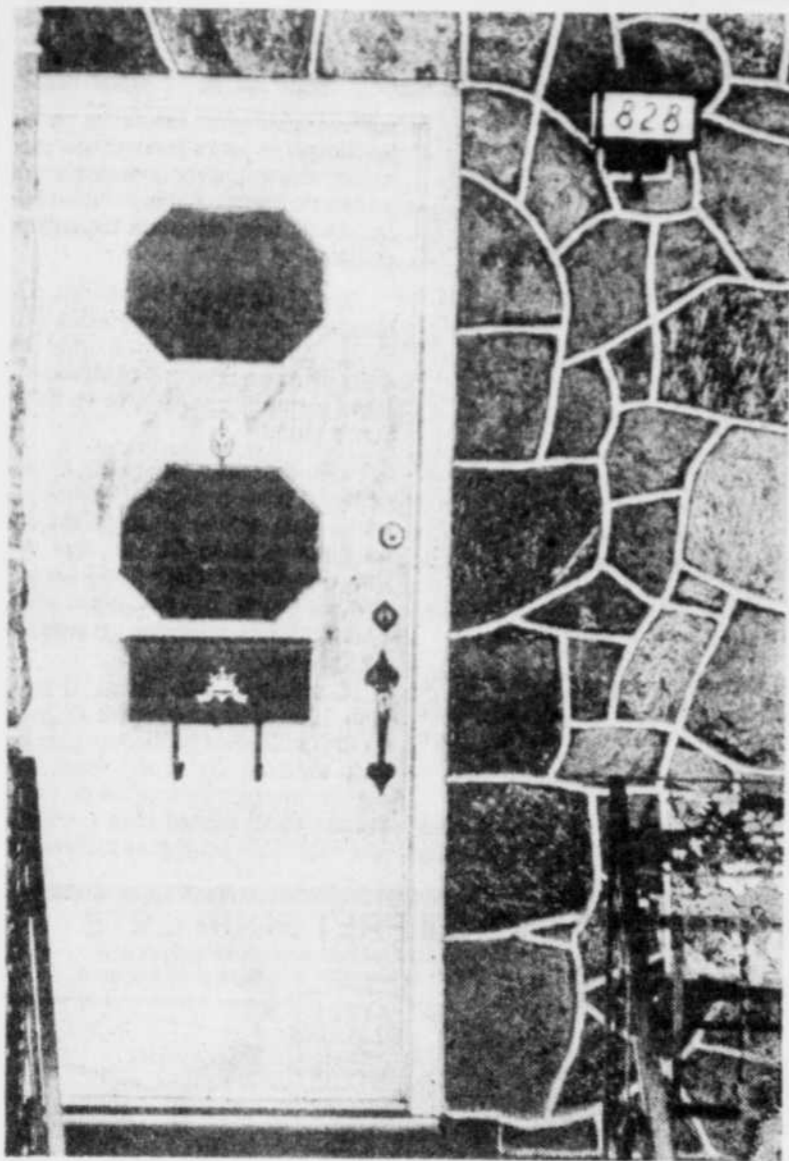
TOUS LES SOIRS HOMARD EN EAU MAJEURE
Laissez-vous emporter par nos musiciens tout en savourant l'incomparable et original menu du chef durant ce traditionnel festival du homard... À PARTIR DE 15,25 \$

Bar • Restaurant rotatif
L'ASTRAL
Cuisine à l'Européenne
EN PRIMEUR

Parfait de homard ■ Salade de homard et asperges fraîches ■ Chausson de homard ■ Consommé de homard ■ Homard court-bouillon, grillé ou thermidor ■ Quenelles de homard ■ Navarin de homard ■ Papiette de veau à la mousseline de homard

Une collaboration de la Poissonnerie Québec Inc.

L'Hotel Le Concorde
L'Hotel... sur Grande-Allée
RESERVATIONS 647-2222 • POSTE 6226



C'est à cette adresse que Frantz César, l'ancien ami de la fille de la victime, se serait présenté et aurait étranglé la malheureuse Fidéenne.

La victime de Ste-Foy aurait été étranglée par un ami de sa fille

♦ La femme trouvée morte tôt dimanche matin dans sa maison de Sainte-Foy avait été étranglée la veille au soir à l'aide de sa chaîne en torsade et le suspect dans cet affaire est l'ancien ami de la fille de la victime, un étudiant de 26 ans qui aurait été évincé notamment à la suite de l'intervention de la mère.

par Michel TRUCHON

Frantz César, domicilié sur la rue Chapdelaine, a comparu hier après-midi devant le juge Henri Bilodeau sous une accusation de meurtre prémédité. Son enquête préliminaire a été fixée au 1er juin en attendant son procès devant les jurés.

L'autopsie pratiquée hier matin a démontré que Mme Marie-Laura Gay, âgée de 54 ans, avait succombé à la strangulation et que sa mort n'avait aucun rapport avec la noyade, même si son corps a été retrouvé la tête au fond de la baignoire à demi-pleine. C'est sa fille âgée de 24 ans qui a fait la macabre découverte, vers 4h45 dimanche, en rentrant d'un bal de diplômés. L'étudiante aurait demandé l'aide de son frère et de sa belle-soeur qui ont averti la police.

Si les enquêteurs Yves Charbonney et Michel Gauvin, aidés par trois de leurs confrères de la police de Sainte-Foy, se sont montrés hier avarés de commentaires, quelques informations ont quand même transpiré, fournissant un semblant d'explication à ce drame, le deuxième du genre à survenir à Sainte-Foy depuis le début de l'année. Le 28 février, un étudiant de Laval avait poignardé une consœur, Jennifer Snow et là encore il s'agissait d'une affaire de cœur.

Même si le suspect a été interpellé sur la Grande-Allée, à Québec, en fin d'après-midi dimanche et officiellement mis sous arrêt deux heures plus tard, environ, après interrogatoire, les policiers disent que l'affaire n'a pas été aussi simple à résoudre qu'elle ne le paraît. C'est en procédant par élimination que les détectives de Sainte-Foy sont remontés jusqu'au suspect, Frantz César, un étudiant en sciences politiques à l'université Laval. Selon une information non confirmée, Mme Gay aurait interdit à sa fille de continuer à fréquenter le jeune homme après avoir appris qu'il était divorcé. L'idylle entre le suspect et la fille de la victime durait depuis environ deux ans.

Samedi soir, Frantz César se serait présenté au 828 de la rue Bellevue pour plaider sa cause, essayer de convaincre Mme Gay de le laisser continuer à voir sa fille dont il était amoureux fou. On peut supposer que la femme est restée inflexible et que le jeune homme l'a poursuivie jusque dans la salle de bain où il l'aurait étranglée. Selon l'enquête, il n'y avait aucune trace d'effraction sur les portes et fenêtres de la maison des Gay, rue Bellevue, et il ne semble

pas manquer d'objets de valeur, à l'exception de bijoux de pacotille qui auraient fort bien pu avoir été prêtés à quelqu'un.

L'autopsie et l'étude des habitudes de la victime permettraient de situer le meurtre entre 22h et 23h samedi. Mme Marie-Laura Gay, une infirmière, avait l'habitude d'aller au lit tôt, généralement vers 23h. Dans la soirée de samedi, elle a parlé au téléphone pendant un bon moment avec une amie qu'elle a laissée vers 21h50. Le fait qu'elle était vêtue d'un peignoir et que le bain était prêt laisse croire que la femme s'appropriait à faire sa toilette avant de se coucher quand elle a ouvert la porte à son visiteur.

Directeur libéré

♦ Le directeur général de la ville de Saint-Georges a bénéficié d'une libération inconditionnelle qui lui a été accordée par le juge Marc Dufour, de la cour de sessions de la paix.

par Lucien LATULIPPE

Au moment de subir son procès, Pierre Beaudoin, âgé de 35 ans, avait reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé à l'étalage un porte-monnaie d'une valeur de \$42 au magasin La Bagagerie de Saint-Georges de Beauce, vers le 20 novembre.

Lors des représentations sur la sentence, jeudi dernier, Me Gabriel Garneau, de Saint-Georges, a fait valoir que son client avait posé un geste malheureux et qu'il n'était ni de l'intérêt du public ni de l'intérêt de l'accusé d'imposer à ce dernier une sentence quelconque. Malgré la publicité faite autour de cette affaire, qui est une punition pour l'accusé, la ville de Saint-Georges lui a gardé sa confiance.

Pour sa part, le représentant de la Couronne, Me Martin Chabot, a fait entendre la plaignante qui a raconté les circonstances du vol auquel un témoin indépendant a assisté. Le délit a été commis alors que le prévenu faisait l'achat de 18 porte-monnaie au nom de son employeur qui devait les remettre en cadeaux.

Deux morts et des blessés graves sur les routes du Québec

♦ Deux morts et plusieurs blessés graves, tel est le résultat de deux accidents de la route survenus au cours de la nuit de dimanche à hier, l'un à Saint-Georges de Beauce et l'autre à Grande-Rivière, en Gaspésie.

par Lucien LATULIPPE

Les deux victimes sont Daniel Lessard, âgé de 29 ans, de Saint-Georges, et Jean-Claude Beaudin, âgé de 28 ans, de Grande-Rivière.

L'accident qui a coûté la vie à Daniel Lessard est survenu sur la route 204, vers 21h30. Deux autos se sont heurtées avec violence lors d'un dépassement sur une double ligne jaune. M. Lessard était seul et les trois occupants de l'autre véhi-

cule, des gens de Sainte-Justine de Bellechasse, sont blessés gravement.

La tragédie en Gaspésie a eu lieu vers 1h20 hier matin. Une seule auto est impliquée. Elle a quitté la route 132, heurté un poteau et percuté le talus d'une maison privée avant de faire un bond de 50 mètres, sans toucher le sol. Au cours de cette spectaculaire embardée, la victime a été éjectée et elle a connu une mort instantanée.

Les deux autres occupants de cette auto auraient subi des blessures très graves. La Sûreté du Québec qui fait enquête dans les deux cas les identifie comme étant Robin Cyr, âgé de 26 ans, et Marc-André Boudreau, âgé de 19 ans, tous deux de Grande-Rivière.



Il est peu probable que l'on fasse appel à une corvée pour remplacer l'église de Saint-Marc-des-Carières.

Saint-Marc-des-Carières Aucun espoir de trouver des indices

♦ Les dégâts à l'église de Saint-Marc-des-Carières, détruite par un incendie samedi matin, sont trop importants pour qu'un chimiste puisse espérer découvrir le moindre indice dans les ruines. Aussi les policiers de la Sûreté du Québec ont-ils renoncé à faire appel à un de ces experts et ont continué leur enquête de façon classique, hier, interrogeant tous les témoins possibles. Tout indique pour le moment que le feu est d'origine accidentelle.

C'est vers 6h samedi qu'une voisine a aperçu le feu, mais selon le chef des pompiers de l'endroit, il est vraisemblable que les flammes aient couvé pendant plusieurs heures.

L'incendie a fait pour plus d'un million de dollars de dégâts et seuls les murs de pierre de l'église sont restés debout.

Le temple va être reconstruit, mais on ne sait pas encore quand et il est peu probable que l'on fasse appel à une corvée pour remplacer l'église de Saint-Marc-des-Carières.

Par ailleurs la SQ a ouvert une autre enquête, hier, sur un incendie qui a détruit une grange dans le

rang Sainte-Marguerite, à Saint-Raphaël de Bellechasse, en fin de soirée dimanche.

Il s'agit d'un incendie suspect qui pourrait avoir été allumé par des enfants jouant dans les parages.

La grange de 40 par 60 pieds n'était plus utilisée, il n'y avait plus d'électricité dans le bâtiment qui n'abritait pas d'animaux. Elle n'était assurée que pour une somme de \$1,000.

Urgent appel lancé à M. Eddy Miller

♦ Un appel urgent est lancé à Eddy Miller, âgé d'environ 33 ans, dont la famille qui demeure à Beauport est sans nouvelle depuis trois ans. M. Arnold Miller, de l'ancienne-Lorette, précise que leur mère, née Raymonde De Lair qui est âgée de 62 ans, est mourante à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et qu'elle a manifesté le désir de voir tous les siens. Arnold Miller ajoute que son frère a dû changer d'identité pour des raisons personnelles et qu'il peut lui téléphoner au numéro 871-7141. Il croit que son frère demeure quand même dans la région de Québec et il tenait, hier, à lui faire savoir qu'il s'agit d'une question de jours.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
683-4450

COURS DE SERVICE AU BAR
avec certificat
de l'ÉCOLE des MAÎTRES
au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Formes certifiées par le 1955-1 ans. Éducation du Québec
692-0310

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE
659-4245
DEPUIS 10 ANS AU QUÉBEC
PAS D'ATTENTE
5 PORTES POUR VOUS SERVIR
GARANTIE À VIE
REMRQUES DE TOUTES DIMENSIONS
ANGLE DALTON ET CURRIE
PARC COLBERT, SAINTÉ-FOY

Société d'entraide économique du Québec inc.
AVIS D'ASSEMBLÉE
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée spéciale des actionnaires de SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC. (S-EEQ) aura lieu à compter de 10 heures A.M., le 27 mai 1987, au Grand Hôtel, 777, rue University, Montréal (Québec). L'objet de l'assemblée est comme suit:
1° considérer et, si jugé opportun, adopter la résolution spéciale 1987-A approuvant l'arrangement, de même que la convention d'arrangement y afférente, tel que proposé par S-EEQ ou modifié à l'assemblée, aux termes duquel chaque actionnaire de S-EEQ recevra pour chaque action ordinaire qu'il détient une somme de 1,50 \$ et une action ordinaire de Financière Entraide - Coopérants inc.
2° considérer toute autre affaire qui pourrait être valablement soumise à l'assemblée ou à la reprise de la séance en cas d'ajournement.
Tout détenteur d'actions ordinaires de S-EEQ dûment inscrit à la fermeture des bureaux (17h00) le 22 mai 1987, est habilité à voter à cette assemblée spéciale des actionnaires de S-EEQ.
PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Serge C. Tremblay
Alma, ce 10 mai 1987

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

La Société d'Arthrite a le plaisir d'annoncer que monsieur Paul A. Audet, Président-directeur général du journal LE SOLEIL, a accepté la présidence de la campagne de financement de la société pour la présente année.
Monsieur Audet est une personnalité bien connue du monde des communications. Sa vaste expérience sera un appui extraordinaire à la Société d'Arthrite dont les levées de fonds servent à financer la recherche et informer le grand public des signes, précurseurs et des différentes formes de cette maladie.
La Société d'Arthrite est un organisme sans but lucratif d'envergure nationale qui cherche à DONNER UNE LUEUR D'ESPOIR à ceux qui sont atteints de cette maladie. Pres d'un million de personnes souffrent d'arthrite au Québec et 19 000 sont des enfants de moins de 15 ans.
L'an dernier, l'organisme en cause a recueilli près d'un million de dollars pour la province et 187 000\$ pour la région de Québec. La formation de rhumatologues, par l'octroi de bourses d'études ou par des subventions à des projets de recherche, sont autant de volets qui méritent une bonne part d'écoute.
La Société d'Arthrite a besoin de chacun de nous. Aidez-la à DONNER UNE LUEUR D'ESPOIR à ceux qui souffrent de cette terrible maladie.
Pour informations:
La Société d'Arthrite
1275, boul. Charest ouest
Québec, QC
G1N 2C9
Téléphone: (418) 687-1177
(ANN.)

1 • 2 • 3
Prêt
...À HABITER!
PRÊT HYPOTHÉCAIRE
Vous êtes prêts pour changer de propriété ou acheter votre première maison!
Passez nous voir à La Banque d'Épargne et profitez des avantages de la banque qui prête:
1. Taux garanti jusqu'au 1^{er} juillet
2. 100\$ de rabais sur un prêt conventionnel*
3. Réponse à la demande de prêt en 48 heures
*Offert pour un terme limité au programme de financement immobilier (1 à 3 ans)
TAUX GARANTI JUSQU'AU 1^{er} JUILLET!
La banque personnelle
LA BANQUE D'ÉPARGNE
Carrefour Neufchâtel 842-6510
Place des Quatre-Bourgeois 654-1381
Carrefour Beauport 661-8060

Projet de règlement sur la sélection des locataires de HLM

Des citoyens menacent de porter plainte

Le Comité de citoyens et de citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) portera plainte devant la Commission des droits de la personne si le ministre des Affaires municipales du Québec, M. André

Bourbeau, persiste à faire adopter son projet de règlement sur la sélection des locataires de HLM (habitations à loyer modique).

par Pierre MARTEL

Bien que le ministre Bourbeau n'ait pas encore annoncé l'existence d'un projet de règlement, le comité de citoyens et le FRAPRU sont convaincus de cette possibilité depuis qu'ils ont mis la main sur un document intitulé «Grandes lignes du règlement sur la sélection des locataires». La Société d'habitation du Québec (SHQ) a fait parvenir le document aux offices municipaux d'habitation, en mars.

Du même souffle, ils demandent au ministre des Affaires municipales de modifier son projet de règlement. Ils demandent également aux administrations municipales et aux offices municipaux de s'opposer publiquement à ce projet. «Nous voulons leur rappeler que leur responsabilité première consiste, non pas à entériner les propositions gouvernementales, mais à travailler à venir en aide concrètement aux gens qui sont dans le besoin et devant qui ils sont redevables», affirme leur porte-parole, M. Guy Dumais.

Les deux organismes populaires estiment que les critères de sélection contenus dans le document, s'ils entraient en vigueur, signifieraient l'exclusion de 25,000 des

35,000 inscrits sur les listes d'attente pour obtenir un HLM.

Selon M. Dumais, les critères indiqués dans le document auraient pour effet d'exclure les sans-abri, les immigrants reçus et les personnes seules de moins de 40 ans. Il ajoute que la nouvelle grille d'évaluation favoriserait les locataires de logements au détriment des chômeurs. De plus, il s'objecte à l'article du projet devant permettre aux offices municipaux de baisser les seuils admissibles. Enfin, les deux organismes s'opposent à l'idée d'établir une discrimination positive à l'égard des couples.

En même temps, le porte-parole des deux organismes populaires dénonce le ralentissement dans la

construction de logements sociaux au Québec. «Une fois de plus, après avoir réduit l'aide sociale, le gouvernement libéral s'attaque aux plus démunis», dit-il.

Il y a présentement 3,000 personnes en attente d'un HLM sur le territoire de la CUQ. Il y aurait également, selon M. Dumais, 2,000 autres personnes qui auraient besoin de ce type de logement. Cependant, convaincus qu'ils n'ont pas de chance d'en obtenir un, ces gens ne se sont pas inscrits sur les listes d'attente. Donc, il estime que la zone urbaine de Québec aurait besoin que 5,000 nouveaux HLM viennent s'ajouter aux quelque 3,000 unités existantes.

ON NE PEUT PLUS PAYER...



ON VEUT DU LOGEMENT SOCIAL

Le centre Option-Travail: une place au soleil pour les jeunes chômeurs

Ils sont jeunes et pourtant chômeurs de longue date. Leur inexpérience du monde du travail leur nuit à dénicher un emploi. Et quand ils le trouvent, ils ne savent pas trop que faire pour le garder.

C'est ce cul-de-sac que le centre Option-Travail de Sainte-Foy veut éviter aux adultes de 20 à 25 ans qui n'arrivent pas à trouver leur place au soleil du marché du travail.

Hier, à l'issue d'une conférence de presse, la directrice générale, Mme Brigitte Thériault, a expliqué qu'il faut partir de loin, souvent. À ce jour, a-t-elle dit, la clientèle du centre s'est surtout composée de jeunes bénéficiaires d'aide sociale, n'ayant pas de secondaire V, le plus souvent peu d'expérience de travail et en chômage depuis trois ans.

Subventionné par Ottawa, le centre verse \$4.35 l'heure aux participants. «Comme il est un travailleur, il est traité comme tel.» Une

importance particulière est mise sur le comportement du jeune à l'emploi. «Nous lui apprenons à prévenir à tout le moins son employeur s'il ne peut entrer, à mettre des priorités dans sa vie», dit en substance Mme Thériault.

«Nous essayons le plus possible de reproduire le milieu de travail.» Ce qui équivaut, à rendre des comptes, à prendre la critique et, selon le centre, à être évalué. Le centre a été inauguré, hier. Mais il fonctionne depuis quelques mois déjà. Treize jeunes ont complété leur stage de six semaines et, de ce nombre, 11 ont déniché un poste.

Option-Travail est subventionné par le programme fédéral de la Planification de l'emploi. Il a reçu pour l'année en cours \$316,000. L'organisme pourra recevoir 50 jeunes par année, des personnes provenant de tout le territoire du Québec métropolitain, en incluant la rive sud.



LE LAURÉAT
CONDOMINIUMS D'EXCELLENCE

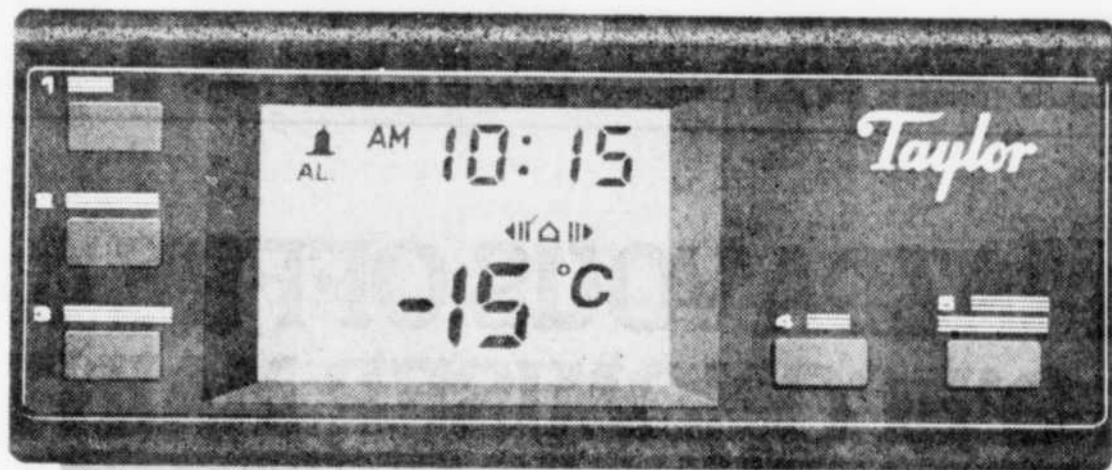
Rêver de l'excellence en habitation suppose la rencontre de gens compétents disposés à vous offrir: un quartier de renom à quelques pas des services, une construction tout béton qui inspire la sécurité et ne requiert pas d'entretien, un luxe sans démesure, des espaces aux dimensions honnêtes, bien insonorisés, un aménagement qui se distingue... Laissez aller votre imagination... Votre condominium va bientôt poindre tout près de l'université Laval à l'angle du Chemin Sainte-Foy et de la Place MacKay. Décidez-vous un prix... LE LAURÉAT.

Horaires:
lundi, mardi, mercredi
12h à 17h 19h à 21h
jeudi
12h à 17h
vendredi
fermé
samedi et dimanche
13h à 17h

652-1644

Offre d'une durée limitée

RECEVEZ CECI



Thermomètre intérieur-extérieur

gratuitement à la signature d'un nouveau contrat de location d'un appareil de chauffage, d'un brûleur ou d'un chauffe-eau.

ET ÉCONOMISEZ!

Économisez gros, sans avoir à investir, avec les locations Texaco. Le brûleur Mectron permet à lui seul de diminuer jusqu'à 24% la consommation de mazout. Les prix de location sont modiques: brûleur à retenue de flamme Mectron 13,99 \$* par mois, contrat de 5 ans; appareil de chauffage 31,95 \$* par mois, contrat de 5 ans; chauffe-eau de 30 gallons à 7,99 \$** par mois ou de 50 gallons à 11,49 \$** par mois seulement, pour un contrat de 3 ans. Programme gratuit de protection de l'équipement loué pour la durée du contrat.

Et en plus, recevez un thermomètre intérieur-extérieur avec horloge à affichage numérique gratuit (installation non comprise) pour tout nouveau contrat de location signé avant le 31 décembre 1987!

Livraison automatique de mazout 24 h sur 24. Facturation égale pendant toute la durée du contrat. Confort au foyer en toute quiétude.

Québec
529-0333

Pont Rouge
873-2841

ATTENDEZ-VOUS À PLUS



TEXACO
Confort au foyer

*Taxe incluse
**Taxe en sus
* Appareil à court-puissance seulement. Rendement maximal: 112 000 BTU (à l'exception de l'appareil de chauffage suspendu). L'offre est faite sous réserve de l'approbation de Texaco Canada Inc. après inspection du système de chauffage. La durée du contrat de location est de 5 ans, après quoi le brûleur ou l'appareil de chauffage vous appartient.

Le contrat de location du chauffe-eau est renouvelable chaque année, après 3 ans. Si vous déménagez durant la location, le contrat est transférable.

LUNDI

2⁹⁹\$
Cuisse ou poitrine au choix du chef tous les lundis

Comptoir et salle à manger



MARDI

3⁹⁹\$
Cuisse ou poitrine au choix du chef tous les mardis

Comptoir et salle à manger



AU COQ RÔTI

Loretteville
347, boul. Lormière
843-3751

Beauport
331, boul. Ste-Anne
663-4644

Québec
2750, 1ère Avenue
628-2750

Beauport
9752, boul. Ste-Anne
827-5263

Lévis
2 Route Trans-Canada
833-6222



* Servis avec frites, sauce Coq Rôti, salade et pain.
Valable jusqu'au 31 mai 1987.
Coupons dollars non applicables sur items en promotion.

Mulroney commente l'accord du lac Meech

Le rêve de millions de Québécois se réalise

OTTAWA (PC) - Le premier ministre Brian Mulroney, principal artisan de l'accord du lac Meech sur l'adhésion du Québec à la Constitution, est maintenant convaincu que «le rêve de millions de Québécois et de Québécoises se réalise».

par Pierre APRIL

Au cours d'un discours bien rendu hier aux Communes lors du débat spécial sur les négociations constitutionnelles, le chef du gouvernement a parlé d'oeuvre inachevée que l'entente du 30 avril permettra de compléter grâce à une nouvelle vision du Québec et du Canada, partagée par 11 premiers ministres décidés à dénouer l'impasse qui persiste depuis 1982, année du rapatriement de la Constitution.

M. Mulroney est convaincu qu'en reconnaissant le caractère distinct du Québec, c'est la souveraineté du Canada qui sera renforcée. En adoptant de nouveaux arrangements constitutionnels et institutionnels, «nous allons favoriser le développement de relations plus harmonieuses entre les gouvernements fédéral et provinciaux».

En encadrant le pouvoir de dépenser, en clarifiant les rôles et les responsabilités dans le domaine de l'immigration et en consacrant la tenue des conférences des premiers ministres dans la Constitution «nous favorisons aussi une concertation intergouvernementale qui ne pourra que profiter à tous les Canadiens».

John Turner

Le leader libéral John Turner, qui risque de rouvrir des plaies béantes à l'intérieur de son parti, a parlé de fierté d'appartenir à une formation politique qui a toujours

été à l'avant-garde dans les débats constitutionnels.

Il est d'accord avec la démarche entreprise le 30 avril au lac Meech. S'il juge nécessaire d'attendre les textes définitifs avant de se prononcer, il n'en a pas moins réagi de façon positive «et constructive à toute proposition constitutionnelle visant à faire du Québec un partenaire à part entière de la Confédération».

Cependant, au caractère distinct du Québec, M. Turner voudrait

Pour défendre leurs thèses devant la commission parlementaire

Libéraux et péquistes ont choisi leurs représentants

Libéraux et péquistes ont choisi hier les champions qui défendent leurs thèses, demain et jeudi, devant la commission parlementaire qui étudiera l'entente constitutionnelle du lac Meech.

par J.-Jacques SAMSON

La première journée des travaux, aujourd'hui, est réservée pour les interventions des porte-parole du gouvernement et de l'opposition.

Le premier ministre Robert Bourassa participera personnellement aux travaux de la commission et mise faire une présence quotidienne, même s'il ne pourra assister à l'ensemble des débats qui s'étireront sur deux semaines. Le chef de l'opposition, M. Pierre Marc Johnson, pilotera évidemment l'équipe de députés péquistes membres de la commission.

Demain et jeudi, des experts seront invités à venir présenter leur analyse des termes de l'accord du 30 avril. Trois experts seront entendus demain et cinq jeudi. Chacun fera

voir ajouter «la caractère multiculturel et les particularismes régionaux et la contribution des peuples autochtones dans le préambule».

Il a souhaité que soit défini plus clairement le principe de la société distincte «pour éviter que les tribunaux n'aient à décider à la place des élus».

La formule d'amendement lui cause des problèmes. «Je suis troublé par la rigidité du nouvel arrangement qui prévoit l'unanimité pour modifier les institutions fédé-

rales». Le chef libéral s'est dit convaincu que la règle de l'unanimité ne permettra jamais la réforme du Sénat.

Ed Broadbent

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, a parlé de paix constitutionnelle souhaitée par la population canadienne. «Ce désir représente, a-t-il dit, une opportunité à court terme, mais il présente aussi des risques à long terme si nous ne sommes pas très prudents».

Lui aussi estime que son appui dépendra des textes définitifs et il croit qu'ils devront être suffisamment clairs pour éviter que les tribunaux ne soient appelés à interpréter continuellement la portée des termes utilisés.

Le chef du NPD préférerait que l'accord reconnaisse la majorité linguistique francophone au Québec, plutôt que le vague concept de la société distincte.

Le seul membre Québécois du

cabinet conservateur à prendre la parole au cours du débat, qui a pris fin à 18h00, a été le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoit Bouchard.

Dans un discours très bien rendu, il a réaffirmé son nationalisme québécois tout en disant sa fierté de travailler aux côtés «du maître d'oeuvre de l'accord du lac Meech», le premier ministre Brian Mulroney.



Gérald Beaudoin

une présentation d'une vingtaine de minutes et sera ensuite interrogé par les députés. Le témoignage de chacun de ces experts durera environ 90 minutes.

Le gouvernement et l'opposition ont joué à cache-cache jusque vers 18 heures hier avant d'échanger les noms des personnes que chaque parti suggérerait d'entendre demain. Le gouvernement demande de faire entendre le constitutionnaliste Gérald Beaudoin de l'univer-



Fernand Dumont

sité d'Ottawa et Mme Solange Chapat-Rolland, ex-membre de la Commission Pépin-Robarts et ex-députée libérale.

Le Parti québécois avait droit à un nom, selon l'entente conclue entre les deux leaders des partis. Il a suggéré celui du professeur Fernand Dumont.

Jeudi, le PLQ pourra demander la convocation de trois experts et le PQ de deux. Plusieurs des experts québécois de la question constitu-

tionnelle ont de toute façon déjà expliqué leur analyse de l'entente. Les noms des professeurs Léon Dion, Robert Décaré, Claude Morin, Jacques-Yvan Morin, pour ne citer que ceux-là, en plus de celui de l'ancien chef du PLO, M. Claude Ryan, étaient avancés.

Le professeur Henri Brun de l'université Laval qui a dénoncé vigoureusement l'accord du Lac Meech agira comme conseiller spécial pour l'opposition.

Les travaux de la semaine prochaine seront consacrés à l'audition des groupes les plus représentatifs parmi tous ceux qui auront manifesté leur intention d'être entendus. L'opposition péquiste a déjà fait connaître une liste de près d'une trentaine d'organisations ou d'individus qui désirent être convoqués. Les partis politiques NPD et RDI, toutes les principales organisations syndicales, FTO, CEO, CSN, UPA, l'Union des artistes, l'Alliance des professeurs de Montréal ont déjà fait parvenir des télégrammes demandant d'être recus à la commission parlementaire.

Le Parti québécois fait campagne auprès de tous les groupes reconnus pour qu'ils emboîtent le pas et exigent d'être convoqués. Une entente est intervenue entre les deux partis à l'Assemblée nationale pour que les travaux débutent au plus tôt mais le PQ réclame toujours une commission parlementaire ouverte à tous les intéressés.

Le gouvernement désire s'en tenir à deux semaines de travaux télévisés, soit un total de six jours. Des négociations devront donc avoir lieu entre MM. Michel Graton et Guy Chevrette pour choisir les organisations ou les groupes les plus représentatifs qui seront appelés la semaine prochaine, expliquait-on au bureau du leader du gouvernement.

Le début des travaux aujourd'hui devrait en plus être marqué par de vives sorties des porte-parole péquistes qui exigent du premier ministre Bourassa le dépôt des textes juridiques qui découleront de l'entente politique du 30 avril avant d'en commencer l'étude.

Le PQ veut envahir les pages de lecteurs

RIMOUSKI - Ce ne sera pas tout à fait l'effet du hasard si, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, les quotidiens et les hebdomadaires sont inondés de «lettres de lecteurs» dénonçant le «monstre du lac Meech». Le Parti québécois en sera un peu (beaucoup) responsable.

par Jean Didier FESSOU

Dans un document daté du 5 mars, ayant pour référence «Sujet: monstre du lac Meech, urgence d'agir» et adressé aux présidents de comté et aux présidents de région (avec copie aux membres du conseil national et aux membres des exécutifs de comté et de région), le directeur général du Parti québécois, M. Alain Marcoux, demande notamment:

«Trouvez dans votre circonscription quatre personnes qui acceptent d'écrire une lettre originale pour la «tribune libre» de leur hebdo ou pour les médias nationaux. Vérifiez si la personne qui accepte l'a effectivement fait.

«Trouvez des groupes de pression qui envoient des télégrammes au premier ministre Bourassa avec copie conforme au chef de l'Opposition pour demander une commission parlementaire télédiffusée et ouverte au public pour la présentation des mémoires».

Et une liste des adresses des médias nationaux (dont LE SOLEIL) est jointe à la demande formulée par l'ancien député-ministre de Rimouski.

Au seul chapitre des «lettres de lecteurs», le quotidien LE SOLEIL pourrait donc théoriquement recevoir jusqu'à 80 «lettres de lecteurs» écrites à l'invitation du Parti québécois (c'est-à-dire jusqu'à quatre lettres pour chacune des 20 circonscriptions couvertes et desservies par LE SOLEIL).

Joint à la permanence du Parti québécois à Montréal, le signataire de la lettre confirme l'authenticité du document: «Oui, c'est possible! Cela fait partie du plan d'action qu'on s'est donné contre l'entente du lac Meech».

À la question de savoir si le Parti québécois a déjà tenté par le passé de «noyauter» les tribunes libres des médias, M. Alain Marcoux a répondu: «Oui, c'est déjà arrivé lors d'événements importants, notamment les questions linguistiques. Nous l'avons fait pour dénoncer les lois 65 et 22».

Est-ce que ce genre de tactique est efficace? «Cela dépend», concède-t-il laconiquement.

En ce qui concerne la «campagne» de «lettres de lecteurs» en cours, M. Alain Marcoux a encore expliqué qu'il faudrait attendre la fin du mois de juin pour connaître les premiers résultats et pour juger de son efficacité.

MAZDA VOUS OFFRE 4 FAÇONS D'ÉCONOMISER MAINTENANT ET 1 FAÇON D'ÉCONOMISER POUR DES ANNÉES À VENIR.

1 ÉCONOMISEZ AU MOINS 1000\$ SUR TOUTE CAMIONNETTE MAZDA.

Les camionnettes Mazda ont été classées au premier rang pour la satisfaction/déjà aux États-Unis par la maison de recherche J.D. Power and Associates. Et maintenant, grâce à un programme spécial du constructeur, vous économisez au moins 1 000 \$ sur toute nouvelle camionnette Mazda chez votre concessionnaire participant. Connaissez-vous une autre offre aussi alléchante?



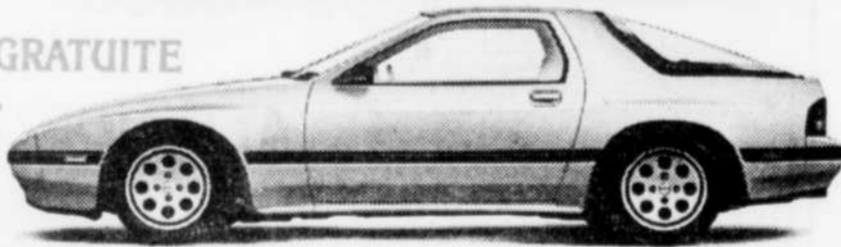
2 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 626.

Voici une offre exceptionnelle sur une routière de classe mondiale. Pour un temps limité, vous pouvez obtenir la transmission automatique gratuite sur toutes les 626 qui offrent normalement en option. Une économie de 850 \$.



3 LA CLIMATISATION GRATUITE SUR LA MAZDA RX-7.

Ajoutez de la fraîcheur à votre confort au volant de la voiture hautes performances qui fait grimper les normes des voitures sport. La climatisation, valant jusqu'à 1 500 \$, est installée sur toutes les RX-7 sans coût additionnel.



4 LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE SUR LA MAZDA 323.

La Mazda 323, la grande routière des petites voitures, représente maintenant un rapport qualité-prix plus impressionnant que jamais. Obtenez la transmission automatique gratuite sur toutes les 323 qui offrent normalement en option et économisez des centaines de dollars.



5 CONTINUEZ À ÉCONOMISER, ANNÉE APRÈS ANNÉE, GRÂCE À LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

Personne n'offre une garantie meilleure que la garantie Leadership Mazda 5 ans/100 000 km sur toutes les pièces principales et non seulement sur le groupe motopropulseur. Sans franchise. Et transférable à un second propriétaire, sans frais supplémentaires. Non seulement elle vous fait économiser pendant que vous possédez votre Mazda, mais elle en augmente la valeur de revente.

mazda



*À compter du 6 mai 1987

FAITES DE SUPER BONNES AFFAIRES CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA AUJOURD'HUI.

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-7991

Ste-Foy
Jacques Girard
Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance
Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto
Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

Jonquière
Garage Bouchard
et Frères Enr.
2036 rue St-Dominique
547-6624

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Coté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Ste-Patrice de Beauvoir
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Petit Pabos
Automobiles Pabos Inc.
C.P. 100, Route 132
385-3031

Chicoutimi
Chicoutimi
Automobiles (1986) Inc.
234 Racine Est
545-6555

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263



Donald JOHNSTON

Le débat sur l'entente constitutionnelle

Les libéraux se disent leurs vérités sur la place publique

♦ OTTAWA (PC) - Le débat sur l'entente du lac Meech au sujet de l'adhésion du Québec à la loi constitutionnelle, a donné l'occasion aux libéraux, hier, de se dire leurs quatre vérités sur la place publique.

Le contestataire officiel libéral de l'accord de principe du lac Meech, le député westmontais Donald Johnston, a été vivement catalogué par certains de ses collègues, à l'issue d'un caucus spécial, hier matin, juste avant le débat et le discours du chef John Turner aux Communes.

Le député libéral de Papineau, André Ouellette a été le premier à qualifier la position centralisatrice et négative de son collègue Johnston. «Il a eu la réaction d'un Rhodésien de Westmount», a-t-il lancé.

Pour le député de Shefford, Jean Lapierre, il y en a qui ne comprendront jamais la position constitutionnelle du Québec.

M. Lapierre a rappelé aux dissidents de son parti, plus particulièrement Donald Johnston, qu'ils ont promis aux Québécois, lors du référendum de 1980, un fédéralisme renouvelé.

«Je pense, a-t-il dit, que l'attitude de M. Johnston est celle de certains anglophones de Westmount qui n'ont pas compris l'évolution constitutionnelle du Québec et je le regrette énormément. J'ai déjà dit, a ajouté le député, que M. Johnston avait la perception politique d'une vendeuse de chez Eaton, il y a dix ans et il le confirme avec son attitude aujourd'hui.»

Pour la majorité des députés libéraux, qui sortaient d'une réunion turbulente du caucus, il ne fait aucun doute qu'il faut accepter les principes défendus dans l'accord du

lac Meech quitte à exprimer des réserves jusqu'à la publication des textes définitifs.

Un autre libéral de la région de Montréal, David Berger, a consenti à exprimer ses profondes inquiétudes. M. Berger est «déchiré entre les positions de John Turner et celles de Donald Johnston». Il a exprimé de sérieuses réserves. Pour lui, il faut trouver «la meilleure formule» et les meilleurs moyens de l'exprimer.

À la sortie du caucus, Donald Johnston s'est vite engouffré dans le puits de l'escalier, refusant de faire quelque commentaire que ce



Jean LAPIERRE

soit sur les conséquences de son geste et les reproches lancés par ses collègues.

Le chef John Turner s'est aussi rapidement esquivé pour éviter les questions des reporters. ●

Peterson confiant de l'appui des Canadiens

♦ TORONTO (PC) - La division au sein des libéraux fédéraux ne devrait pas ébranler l'appui des Canadiens à l'accord du lac Meech, a prêté, hier, le premier ministre ontarien, David Peterson.

La décision de Donald Johnston de quitter le cabinet fantôme libéral à Ottawa pour protester contre l'accord de principe constitutionnel lui paraît certes regrettable, mais il croit que la grande majorité des Canadiens demeurent favorables aux conditions de l'entente qui rapatrie le Québec dans la Constitution.

Le premier ministre ontarien n'est pas d'accord non plus avec le chef libéral, John Turner, quand celui-ci soutient qu'Ottawa a été trop loin dans ses concessions aux provinces en leur accordant des droits de veto limités et le droit de retrait avec compensation.

«Je n'ai pas ce genre d'inquiétudes, je ne crois pas que cela va fragmenter le pays, a-t-il dit. Plus j'étudie cet accord, plus j'en parle aux gens, plus je pense que l'histoire le jugera favorablement.» ●

Pas question d'élargir le rôle du Québec dans les affaires étrangères

♦ WINNIPEG (PC) - En concluant l'accord de principe du lac Meech, les premiers ministres n'avaient aucunement l'intention d'élargir le rôle du Québec dans les affaires étrangères, qui relèvent du fédéral, a soutenu, hier, le premier ministre manitobain Howard Pawley.

M. Pawley commentait, à l'Assemblée législative du Manitoba, des propos attribués par le *Toronto Star* au premier ministre québécois Robert Bourassa.

En principe, selon M. Pawley, l'entente reconnaît le Québec comme société distincte, mais personne n'avait l'intention de lui reconnaître un droit d'intervenir dans les affaires extérieures.

«On parle de reconnaître, de préserver ce qui existe déjà dans les faits; l'objectif n'était pas d'ajouter des droits additionnels non précisés», a-t-il dit. Une telle interprétation «a été inventée de toutes pièces par un quelconque théoricien», a-t-il lancé. ●

La Société nationale des Québécois dénonce l'accord

♦ (PC) - L'entente constitutionnelle du lac Meech n'offre pas la protection nécessaire au maintien du caractère français du Québec, estime la Société nationale des Québécois de la capitale.

Dans un communiqué publié hier, la SNO a dénoncé l'accord du lac Meech ainsi que l'attitude «irrespectueuse» du gouvernement du Québec envers les Québécois dans sa démarche «précipitée» pour l'adhésion du Québec au pacte fédératif.

Selon la SNO, l'entente vide de son sens l'expression société distincte, en faisant du Québec «une société aussi distincte que les autres provinces canadiennes».

La SNO a manifesté son désir de comparaître devant la commission parlementaire qui entreprend ses travaux aujourd'hui à Québec. ●

«Je recherche les taux élevés d'un dépôt à terme...



Solution: le nouveau compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal

Le compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal porte des intérêts plus élevés que les dépôts à terme de 3 mois offerts par la plupart des banques et vous donne également la possibilité de retirer vos fonds à n'importe quel moment.

Alors, pourquoi immobiliser vos fonds dans un dépôt à terme bancaire? Notre compte d'épargne-Bons du Trésor vous donne de meilleurs taux d'intérêt et accès à vos fonds en tout temps. Chaque semaine, les taux d'intérêt s'alignent sur ceux des Bons du Trésor du Canada.

Et plus votre solde est élevé, plus le taux est favorable (voir tableau). Il vous suffit de déposer 5 000 \$ dans votre nouveau compte; plus votre solde augmentera, plus votre taux d'intérêt sera élevé.

MONTANT INVESTI	INTÉRÊT SUPPLÉMENTAIRE COMPARÉ AUX TAUX DES DÉPÔTS À TERME DE 3 MOIS OFFERTS PAR LA PLUS PART DES GRANDES BANQUES*
5 000 \$	+1.02 %
25 000 \$	+1.12 %
60 000 \$ et plus	+1.34 %

*en vigueur au moment de la mise sous presse. Taux à confirmer.

Pour vous permettre de vérifier l'état de votre compte, nous vous donnons le choix entre un livret et un relevé mensuel. Chose pratique, vous pouvez aussi effectuer des retraits à plus de 15 000 guichets automatiques en Amérique du Nord.

Taux plus avantageux, accès en tout temps à vos fonds: vous gagnez sur les deux tableaux. Vous ne pouvez trouver meilleur programme d'épargne!

Venez nous voir aujourd'hui même! Avec de tels taux d'intérêt, nombreux sont ceux qui voudront ouvrir un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal!

Une récompense intéressante si vous effectuez un placement aujourd'hui

L'ouverture d'un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal vous permet de participer au concours "Passport pour le succès financier", et de gagner des services financiers et d'autres prix d'une valeur totale de plus de 750 000 \$! Vous pourriez gagner un CPG, une analyse financière personnelle, un fonds commun de placement, un abonnement de 3 mois au magazine "L'argent et vous" ou un des 10 grands prix - une croisière pour deux personnes dans les Antilles à bord du luxueux Sun Princess.

CRUZIÈRES PRINCESSES

L'ARGENT

Ouvrez aujourd'hui même un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal à haut rendement et à complète liberté d'accès. Composez le 1 800 387-1610.

Pour obtenir plus de détails et les règlements du concours, rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche.

TRUST ROYAL

Rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche.

Québec
2700, boul. Laurier, Ste-Foy 658-1013
1874, d'Estimauville 667-7318
1122, chemin St-Louis, Sillery 681-7241

Rimouski
419, boul. Jessop 722-6434
Jonquière
2876, Place Davis 548-3108

ARTS ET SPECTACLES

Plus d'un milliard de personnes réciteront le rosaire avec le pape

Le 6 juin prochain, plus d'un milliard de personnes, dont les pèlerins réunis au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, reliées par 18 satellites et 30 relais, réciteront le rosaire avec le pape Jean-Paul II qui se trouvera dans la basilique Sainte-Marie Majeure, à Rome, pour l'ouverture de l'Année mariale.



Yves BERNIER

L'événement produit par Tony Verna, l'italo-américain qui avait produit *Live Aid*, en 1985 et *Sport Aid*, en 1986, aura un caractère sensationnel, colossal et «commandité», a-t-on annoncé au Vatican.

En effet, la société brésilienne Global Media, dont Verna est le président, commanditera cette journée de prière pour la paix dans le monde avec le groupe religieux hollandais, Lumen 2000 et la multinationale française Bic (briques, stylos-billes, colants, rasoirs, bas pour femmes, wind-surfs, etc.).

On s'attend à ce que des centaines de milliers de pèlerins soient réunis dans les 16 sanctuaires désignés à travers le monde: celui du Québec, ceux de Fatima (Portugal), Lourdes (France), Saragosse (Espagne), Kock (Irlande), Mariazell (Autriche), Altoettinf (RFA), Czestochowa (Pologne), où se trouvera mère Teresa, Bombay (Inde), Manille (Philippines), Dakar (Sénégal), Washington DC (É.-U.), Guadelupe (Mexique), Aparecida (Brésil), Lujan (Argentine) et Caacupe (Paraguay), tous des sanctuaires consacrés à Marie.

Sport Mag disparaît

Le magazine hebdomadaire de Télé-Métropole, *Sport Mag*, diffusé sur le réseau Pathonic à 16h le dimanche, et animé par Pierre Trudel, ne sera plus là à la rentrée d'automne.

C'est ce que nous avons appris de bonne source hier.

La série a été annulée pour être sans doute remplacée par une autre émission de sport, mais pas nécessairement dans le même créneau-horaire. Sur les autres stations du réseau TVA elle était d'ailleurs diffusée une demi-heure plus tôt qu'à Pathonic.

Passe-Partout c'est signé

Marie Eykel, Jacques L'Heureux et les autres comé-



Pierre Trudel

diens(nes) ont signé en fin de semaine le contrat officiel avec Radio-Québec pour la production de 20 nouvelles épisodes originaux qui s'ajouteront aux 175 déjà réalisés depuis 13 ans.

Après des divergences qui avaient d'ailleurs compromis la nouvelle production, il y a deux semaines, les deux parties en étaient venues à une entente de principe il y a une semaine, et le contrat signé semble être intéressant, selon nos informations.

Rappelons que Claire Pimparé avait décidé depuis longtemps de ne plus faire partie des nouvelles productions éventuelles de cette émission qui est devenue une «institution» au Québec.

Dans les nouveaux épisodes on introduira de nouveaux personnages tenant compte du caractère de plus en plus multiculturel du Québec. Il y aura deux adolescents, Jade, une jeune vietnamienne et Mério, un haïtien. En marionnettes, il y aura Passe-Midi (Vietnamien) et Passe-Tourelle (Haïtienne). Et Kwanakak, jeune Inuit, correspondra avec Ti. Selon nos informations, on a déjà prévu que sur une période de cinq ans on va produire 100 nouveaux épisodes, 20 par année.

Guerre d'horaire

Même si le réseau de Télévision Quatre Saisons n'a pas encore de très fortes cotes d'écoute, et que la concurrence continue à faire des gorges chaudes sur ses avatars, il influence de plus en plus les autres télédiffuseurs.

La preuve en est que TOS ayant décidé de placer son talk show estival animé par Michel Jasmin, à 18h30, Télé-Métropole vient de décider d'avancer le sien, *Été Show*, avec Claude Mailhot, à la même heure au lieu de 19h. Pathonic ayant décidé de placer sa version d'*été de Via Québec*, avec Serge Bélair, à 18h30, on nous a précisé hier que l'émission sera plutôt diffusée à 20h, *Québec à la carte*, à 19.30h.

Un autre rendez-vous pour la troupe La Contrebande

Le festival *Du neuf en scène* s'achève-t-il que la troupe de la Contrebande plie bagage pour un autre rendez-vous du genre, en l'occurrence le Festival de théâtre amateur sélection 1987 qui se tient sous l'égide de l'Association québécoise de théâtre amateur, en fin de semaine, à l'université de Sherbrooke.

La prolifique troupe québécoise y présentera samedi *Commedia dell'Arte*, de Marc Favreau, l'une des trois pièces qu'elle vient de donner à l'Auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy.

Huit productions jouées par autant de troupes et sélectionnées parmi une quarantaine figurent à l'horaire du festival. On remarque là-dessus deux pièces pour enfants, judicieusement prévues pour la matinée de samedi, de même qu'une adaptation africaine de *Médecin malgré lui* de Molière.

Le Théâtre à mitaine à mi-temps, de Victoriaville, clôturera dimanche soir la partie spectacles du festival avec *Yvonne, princesse de Bourgogne* de Witold Gombrowicz.

La clé des champs

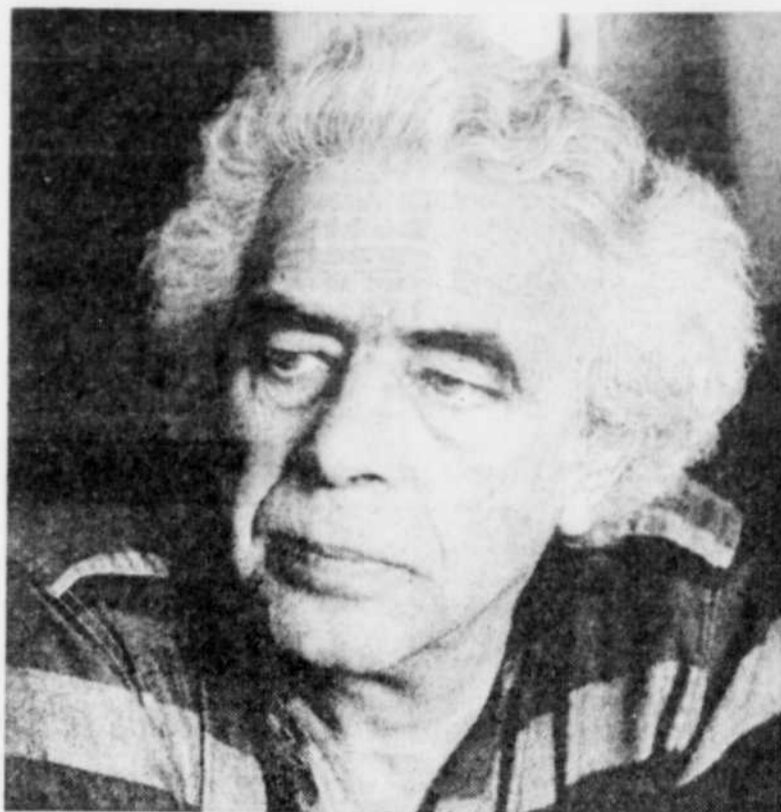
L'été est à nos portes, le théâtre de saison peaufine. Au Théâtre La Moluque, à Carleton, Annick Bergeron et Benoit Dagenais donneront du 7 juillet au 22 août *L'Éducation de Rita*, de Willy Russell, dans une mise en scène de Carl Béchard. L'adaptation en revient à René Dionne. Il connaît bien la pièce pour en avoir réalisé une adaptation fort prisée du public du Trident, en novembre dernier. Réservations au (418) 364-7151 ou 7073.

Au Théâtre Beaumont Saint-Michel, le metteur en scène Gil-

bert Lepage monte *La grande opération ou quand les rêves refusent de mourir*, de Jean-Raymond Marcoux. La distribution comprend Michel Laperrière, Nicole Leblanc, Roger Léger et Lucie Routhier. La pièce tiendra l'affiche du 23 juin au 22 août. Il y aura représentation du mardi au vendredi, à 20h30, et les samedis, à 19h et 22h. Réservations au 884-3344.

Varia

La *Carmen* de Robert Lepage séjournera à l'Institut Canadien, du 6 au 17 octobre prochain. Les billets sont déjà en vente dans le réseau de billetterie de la ville de Québec. En semaine, l'admission générale sera de 15\$ et de 12\$ pour les étudiants; les vendredis et samedis, elle sera de 17\$ et de 15\$ pour les étudiants... Jean-Jacqui Boutet, le directeur artistique de la Bordée, joue présentement dans *Vague de chaleur*, au Théâtre d'Aujourd'hui, à Montréal. Le texte écrit par Louis Saia et Lise Maufette s'inspire de *Last Exit to Brooklyn* de Hubert Selby Jr.... Jack Robitaille a pour sa part dirigé les étudiants du certificat en théâtre de l'UQAC dans *L'éventail* de Carlo Goldoni, à la fin d'avril... À la même période, le Théâtre de



Jean-Pierre Ronfard, l'auteur de la pièce «Quartette».

Carton a joué quatre fois sa pièce *Oui ou non* dans des écoles de Sainte-Foy, Cap-Rouge et Lauzon.

«Quartette» subit un contretemps

«*Quartette*, la pièce que Jean-Pierre Ronfard a écrit pour les finissants en jeu au Conservatoire d'art dramatique de Québec et monté avec eux, connaît un contretemps.

Isabelle Dionne, l'une des membres de la distribution, s'est en effet infligée une blessure au talon

lors d'une répétition et a dû prendre quelques jours de convalescence. Il a donc fallu annuler les représentations du week-end et d'hier.

Le nouveau calendrier est le suivant: il y a spectacle de demain jusqu'à samedi, à 20h30. Des laissez-passer sont disponibles pour

les trois premières journées, mais pas pour le samedi, c'est déjà complet. Une supplémentaire a aussi été prévue pour dimanche. On peut se procurer les laissez-passer au Conservatoire, 31, rue Mont-Carmel, ou au théâtre du Conservatoire, 13, rue Saint-Stanislas, aux heures d'ouverture des bureaux.

«Anne Trister»: trophée Génie retiré

♦ MONTREAL (PC) - L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT) a annoncé lundi qu'elle retirait le trophée Génie, attribué lors du gala du 18 mars au film *Anne Trister* pour la meilleure chanson originale.

Dans un communiqué émis à Toronto, l'ACCT explique que la chanson *De la main gauche*, de la regrettée Danielle Messia, n'était pas une oeuvre originale composée pour le film; le nom d'un nouveau gagnant sera dévoilé le 15 juin.

À Montréal, la réalisatrice Léa Pool a rappelé qu'elle avait entendu la chanson en Europe avant de tourner son film, au début de 1985, et demandé à l'Office national du film (producteur majoritaire) d'acheter les droits d'adaptation au cinéma.

De la main gauche a été écrite en 1982, pour sortir ensuite sur le marché européen sur l'un des 33-tours de Danielle Messia. Le film *Anne Trister* est sorti au Canada en février 1986, suivi du disque avec la

chanson thème. Léa Pool a déploré cette confusion, attribuable à une erreur de l'ONF, mais a surtout regretté que le soir du gala des Génies, au réseau anglais de Radio-Canada, on ait annoncé que «Danielle Messia n'a pu venir chercher son trophée» alors qu'elle était morte en juin 1985.

Du côté de l'ONF, a raconté le porte-parole Michel Montagne, on

avait signalé le décès de la chanteuse Messia sur le formulaire d'inscription pour le trophée de la meilleure chanson, mais en français.

M. Montagne a par ailleurs admis que l'erreur était celle de l'ONF: «Quand le formulaire a été rempli, nous avons vraiment pensé qu'elle était originale... Nous avons peut-être manqué d'attention.» L'ONF avait averti l'ACCT de l'erreur, deux jours après le gala.

Le point de vue de trois directeurs de musée

♦ Trois directeurs de musées, trois points de vue sur ce qu'est ou devrait être un musée, voilà le sens de la conférence qui se tient demain, au Musée du Québec, à 20h.

Le directeur général de cette institution, M. Godefroy-M. Cardinal,

ainsi que ses homologues Maurice Piché, du Séminaire de Québec, et Louise Déry, du Musée régional de Rimouski, nous feront part de leurs constatations et découvertes dans le merveilleux monde qui est leur. L'événement a lieu dans la salle 2, au rez-de-chaussée. L'entrée est libre.

Changements au Télé-Magazine

MARDI 12 MAI

- 15h00 (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canardière, 661-8575). Blind date (4) v.o.a. 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Le bras de fer (5) Dolby, 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h15. G. Cinéma 2: Gothic (5) 13h15, 15h20, 17h25, 19h45, 21h50. 18 ans. Cinéma 3: Crocodile Dundée (4) 13h, 15h10, 17h15, 19h30, 21h35. G. Cinéma 4: Le déclin de l'empire américain (3) 12h30, 14h40, 16h50, 19h10, 21h20. 14 ans. Cinéma 5: Angel Heart (3) Dolby, 12h, 14h30, 17h, 19h30, 21h55. 14 ans. Cinéma 6: Chambre avec vue (3) 13h25, 16h30, 19h, 21h30. G. Cinéma 7: Platoon (3) version française. Dolby stéréo. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40. 14 ans. Cinéma 8: Secret of my success (4) v.o.a. 12h15, 14h35, 16h50, 19h20, 21h45. G. Prix spécial du mardi: \$2.50.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Chambre avec vue (3) 12h, 16h15, 20h45. G. Manner (4) 12h, 15h30. G. Laputa (3) 13h45, 21h15. G. Melo (2) 14h15. G. 372 le matin (3) 17h30. 14 ans. Rosa Luxembourg (4) 18h30. G. En dernier recours (-) 19h45. G. Prix d'entrée: \$4. \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (1540) des Galeries, 828-2459). Salle 1: Manon des sources (2) 12h35, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15. G. Salle 2: L'enfant sacré du Tibet (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Salle 3: En matinée: Les aristocrates (4) 12h45, 14h20, 16h, 17h30. En soirée: La couleur de l'argent (3) 19h, 21h10. Salle 4: Crimes du coeur (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. Sem: 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Top Gun (5) 18h30. Crocodile Dundée (4) 21h30. G. Salle Etchemin 2: Le bras de fer (5) 19h30, 21h15. G. Prix d'entrée: \$2.50; \$1.50 pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.



Le peintre-aquarelliste Douglas Beauchamp expose à la galerie l'Ombelle, 1480 Provancher à Cap-Rouge.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Stimulation pour voyeur (-) 13h40, 16h40, 19h45. Rien ne vaut la première fois (-) 14h55, 18h, 21h05. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Le défi du Coolangatta (4) 12h40, 14h50, 17h, 19h10, 21h25. G. Salle 2: Le jeune magicien (4) 13h, 15h, 17h15, 19h15, 21h10. G. Salle 3: Mission (3) 14h, 16h30, 19h, 21h20. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Les enfants du silence (4) 19h, 21h10. G. Salle 2: Blue Velvet (4) v.f. 19h10, 21h25. 18 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Hot pursuit (-) 12h40, 14h25, 16h10, 17h55, 19h40, 21h30. G. Salle 2: Steele justice (-) 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20. 14 ans. Salle 3: Project X (-) 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

CINÉ-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1. Howard, une nouvelle race de héros (5) de George Lucas Une créature de rêve (6) 14 ans. Ecran no 2: Le déclin de l'empire américain (4) La loi de Murphy (6) 14 ans. Ecran no 3: Le bras de fer (4) Mad Max 3 - Au-delà du domaine du tonnerre (4) G.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Aug. 14h, 17h, 19h. Les oiseaux aquatiques 1 et 11.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Aug. 14h. Les voyages de Tortillard (Secteur des enfants) Aussi à 14h: Le sanctuaire de la mer et Les îles dans la mer (Secteur des adultes).

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ANDRÉ, 500 boul Bastien. Rens: 843-3263. Aug. 14h30. Le grenier et Le jouet enchanté.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Aug. 16h. Dame souris et le gâteau; Dame Tortue à la boquet; Dans la rue; Le dentifrice.

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph Est. Ce soir 20h: Commedia dell'Arte de Marc Favreau. Par la Contrebande. On retrouve des personnages connus: Colombine, Arlequin, Pantalón, etc. Saitre contre les excès d'humanisme. Prix d'entrée: \$5.

RÉUNION

La Société des Amis du Jardin Van den Hende. Ce soir 19h45. Aménagement intégré pour une faune urbaine. Pavillon Comtois.

Rencontre-discussion sur le thème de la dépression. Ce soir 19h. Animateurs: Jeanine Charest, travailleuse sociale; Alain Beaumier, médecin du C.L.S.C. de la Jacques-Cartier. Bibliothèque Felix-Leclerc, 1130, boul Pie XI nord, Val Belair. Des laissez-passer sont disponibles à la bibliothèque.

Sérénité (Service de régulation des Naissances). Soirée d'information sur la fertilité. Ce soir 19h30. Maison de la Famille, 95 rue Saint-Georges, Lévis. Prix d'entrée: \$3. Rens: 835-5603.

La famille en mouvement organisé par le C.L.S.C. de la Jacques-Cartier. Ce soir 19h. Sujet: Les enfants divorcent-il? Centre Chas-A. Savard, local 120, 500 boul Bastien, Neuchâtel. Ce soir 19h. Sujet: Information sur la dépression. Bibliothèque Felix-Leclerc, 1130 boul Pie XI nord, Val Belair. Aug. 13h15 et 19h. Sujet: There is a C.L.S.C. in your neighbourhood. Ecole Ste-Jeanne d'Arc, room 215, BFC Valcartier.



Les oeuvres récentes de Sylvia Papillon sont présentées à la Maison Blanchette, 4187 Côte du Cap Rouge.

CONFÉRENCE

Le Centre Jour "Info Contact", Aug. 13h30. Présentation et dégustation de fruits exotiques. Prix d'entrée: \$0.50. Centre Communautaire Delphis Marois, 300 rue de l'Entrain, St-Augustin. Rens: Marie (878-2216) ou Ida (878-4486).

Carrefour Familles Monoparentales de Charlesbourg. Sujet: Médecine douce. Invité: Yves Sainte-Marie. Maison des Adultes, 8100 Trait-Carré ouest, Charlesbourg. Rens: 623-4509.

La Société d'Horticulture et d'Ecologie de Charlesbourg. Ce soir 20h. Sujet: Plantes annuelles. Invité: Bruno Paradis de Gérard Bourbeau et Fils Ltée. Hôtel de Ville de Charlesbourg. Rens: 628-1189.

La Société d'Horticulture de Beauport. Ce

soir 20h. Invité: Marc Légaré, responsable de la pépinière du Centre-jardin Hamel. Sujet: La taille et l'entretien des arbustes. Grande salle du Centre municipal Mgr Laval, 35 rue du Couvent, Beauport.

Conférence à la Villa Bagatelle. Ce soir 20h. Invité: Claire Warren Mauffette, guide au jardin botanique de Montréal qui revient d'un voyage en Orient. Sujet: Quelques jardins, arbres, fleurs et plantes de la Chine et du Japon. Diapositives au programme. Villa Bagatelle, 1563 chemin Saint-Louis, Sillery. Rens: 688-8074.

POUR LES ENFANTS

Bibliothèque de Québec, Succursale Saint-André, 500 boul. Bastien. Aug. 14h30. Le grenier et Le jouet enchanté. Animation pour les petits accompagnés d'un parent. Initiation à la lecture, heure du conte et films.

A SURVEILLER

Les Guibert

Tous les descendants des Guibert se réuniront cet été en France, au mois de juillet. Les personnes intéressées à participer peuvent se renseigner auprès de Ange Guibert au 523-1324.

Les Mathieu

Le 31 mai, les descendants de Jean Mathieu sont tous invités à une journée familiale à Beauceville. Plusieurs activités sont au programme, dont une messe, une exposition, des conférences, etc. Coût: \$18.; \$9. pour les enfants. Inscription avant le 24 mai à: Famille Mathieu d'Amérique, a/s André Mathieu, 1017 Fraser, Beauceville. GOS 1A0 ou en téléphonant au 774-6775 ou 9543 dans la Beauce ou au 688-9979 à Québec.

Avis de recherche

- Si vous fréquentez l'école Mgr Robert de 1963 à 1982, vous êtes invités(es) à des retrouvailles du 25e qui auront lieu le 10 octobre. On peut s'inscrire par téléphone au 663-3936 ou en écrivant à Ecole Mgr Bourget, 769, rue de l'Education, Beauport. G1E 1J2. - Les élèves qui ont étudiés(es) avec les religieuses de l'Enfant-Jésus de 1935 à 1985 sont invités(es) à une Amicale le 24 mai au Centre communautaire du Christ-Roi. Les activités se dérouleront de 13h30 à 17h et se termineront par une célébration eucharistique. Les conjoints et les enseignants(es) sont les bienvenus. Inscription: Rita Carrier (833-1951); Gertrude Labbe (833-2124); Jeannine Vien (837-5429) ou Roch Jolicoeur (837-8489).

Avec «Pierre et Djemila» Première controversée au festival de Cannes

♦ CANNES (AFP) - Le Festival de cinéma de Cannes a connu, hier, sa première controverse avec *Pierre et Djemila*, le film du Français Gérard Blain, qui raconte l'amour tragique d'un Français et d'une jeune Algérienne dans un grand ensemble de la région du Nord agité par le racisme.

Lors de sa première projection, l'oeuvre a été accueillie par un certain nombre de sifflements. La conférence de presse qui a suivi fut explosive, Gérard Blain étant attaqué aussi bien sur sa droite que sur sa gauche.

sième oeuvre française participant à la compétition cannoise. Hier également, était présenté, concourant également pour la Palme d'or, *Zegen* de Shohei Imamura.

Dans *Pierre et Djemila*, Pierre a 17 ans. Dessinateur, il est d'un caractère taciturne. Il vit dans un grand ensemble de Roubaix où la cohabitation entre Maghrébins et Français est plutôt tendue. A force de la voir passer, il tombe amoureux d'une petite Algérienne de 14 ans aux traits fins, elle aussi, d'un caractère plutôt réservé, Djemila.

Les deux adolescents se plaisent. Mais si le père de Pierre se contente de mettre celui-ci en garde, la famille de Djemila veut la faire repartir en Algérie à la fin de l'année scolaire, pour épouser un cousin qu'elle ne connaît pas.

Surtout, la tension monte entre les deux communautés. Les arabes créent, au sein de l'immeuble, une mosquée qui sera bientôt incendiée par des extrémistes français. Djaffar, le frère aîné de Djemila, explose de rage lorsqu'il apprend que celle-ci sort avec Pierre.

Mais les amoureux sont têtus : avant que Djemila ne quitte définitivement la France, ils décident d'une promenade dans le port de Dunkerque, dont l'issue sera fatalement dramatique...

Gérard Blain traite le sujet sans manichéisme et aucune des deux communautés n'en sort indemne. On comprend le conflit qui oppose Djaffar, pour lequel l'intégrisme musulman est une façon de préserver son identité culturelle, à sa soeur Djemila, qui se sent Française et pour qui l'Algérie ne signifie plus rien.

Le cinéaste, dont *Un enfant dans la foule* avait déjà été présenté à Cannes, raconte cette histoire d'une façon extrêmement sobre, dans une mise en scène épurée, bressonnienne. Il a fait appel à des acteurs inconnus: Jean-Pierre André et Nadja Reski.

L'empereur des bordels

À côté de la petite musique triste de Gérard Blain, était présentée *Zegen*, de Shohei Imamura, une oeuvre pleine de bruit et de conquêtes: l'histoire d'un Japonais qui, au début du siècle, devient «empereur des bordels» dans l'Asie du Sud-Est, notamment à Hong Kong et Singapour.

Iheiri Muraoka a réellement existé, mais il est aussi le symbole de l'expansionnisme japonais sur le continent asiatique de cette époque, après les conflits victorieux contre la Chine et la Russie.

En pleine ère Meiji, Muraoka parvient à Hong Kong à la nage et part comme espion en Mandchourie. Puis, avec la guerre russo-japonaise, il fonde ses premières maisons closes, devient un homme extrêmement prospère, un *Zegen* (empereur des bordels).

Il est aussi d'un nationalisme exacerbé. Il adore son empire et cette «armée de femmes» qu'il a constituée est comme une avant-garde nipponne sur le continent. Son rêve, établir un «bordel» national qui porterait bien haut les couleurs du Japon. Les revers arriveront en 1919 avec la mort de l'empereur. La prostitution est interdite. Mais privé de ses femmes, Muraoka ne perdra en rien son enthousiasme.

Avec *Zegen*, Shohei Imamura qui, il y a quatre ans, recevait la Palme d'or à Cannes avec *La ballade de Narayama*, fait une investigation critique de l'esprit japonais. Il traite son personnage avec distanciation, le montrant dans toute sa force mais en même temps pitoyable et dérisoire.

Mais ce film n'a pas totalement séduit la Croisette qui ne lui a réservé qu'un accueil poli.



L'acteur américain John Voigt, est arrivé à Cannes dimanche soir, pour assister à quelques-unes des projections de films dans le cadre du festival.

Le piratage vidéo: une contagion sans véritable remède

♦ CANNES (AFP) - Les industriels du cinéma et de la vidéo, réunis à Cannes hier en marge du Festival du film, sont inquiets: le piratage atteint des chiffres ahurissants sur tous les continents et personne n'a encore découvert de remède miracle.

La situation décrite par M. Carlo Ripa di Meana, commissaire européen à l'information, la communication et la culture, a suscité d'abord un certain optimisme, en ce qui concerne les pays de la Communauté européenne: en 1983, tous les pourcentages de piratage en Europe - sauf au Danemark - étaient compris entre 30 et 95 pour 100. «Au Royaume-Uni, a dit M. Ripa di Meana, une action répressive de grande efficacité a réduit de 70 pour 100 à moins de 20 pour 100 en quatre ans le pourcentage pirate du marché.»

Mais tous les pays européens n'ont pas obtenu de tels résultats. La lanterne rouge de la vidéo est aujourd'hui le Portugal, avec 75 pour 100, devant la Grèce (50), l'Espagne et l'Irlande (30), la France, la Belgique et le Luxembourg (25). Le tableau d'honneur est toujours réservé au Danemark avec moins de 10 pour 100.

Selon les spécialistes, l'un des facteurs de réduction du phénomène est économique: les prix des produits enregistrés de haute qualité ne cessent de se réduire. Aux Etats-Unis, le prix d'achat d'un film en vidéocassette est descendu en dessous de 20 dollars, ce qui réduit la marge de profit des pirates. Les éditeurs français souhaitent une évolution en ce sens.

Mais le lancement par les Japonais sur le marché international de la bande pour enregistrement digital, qui permet de copier parfaitement et à l'infini les disques compacts, a suscité de nouvelles craintes.

L'erreur de la part des distributeurs de films, selon le commissaire européen: «la diffusion du film à des dates différentes sur les différents marchés, ce qui fait naître une demande du public, par l'effet des campagnes publicitaires, qui n'est satisfaite que beaucoup plus tard, ce qui procure un marché idéal et une tentation irrésistible pour les pirates.»

L'arsenal des mesures disponi-

bles contre le piratage paraît dérisoire. Saisie en douane? Elle n'est même pas possible dans tous les pays de la Communauté européenne. Des mesures législatives communes? Il faut des années pour harmoniser la moindre procédure. «Il faut rechercher nos moyens dans la panoplie des représailles économiques et commerciales, estime le commissaire. Et en commençant par l'Europe, en se souvenant que la plupart des vidéocassettes pirates vendues dans la communauté sont produites dans la communauté.»

M. Ripa di Meana préconise notamment des normes légales précises, des procédures efficaces pour obtenir la preuve de l'acte de piraterie et de lourdes sanctions.

Des yeux doux aux Américains

Par ailleurs, le cinéma français a fait hier à Cannes les yeux doux aux producteurs américains, dans l'espoir de conquérir une partie du marché des Etats-Unis et d'obtenir leur appui financier.

Le Centre national de la cinématographie (CNC) a reçu une cinquantaine de producteurs et de financiers américains pour approfondir des contacts et préparer d'éventuels co-financements.

«Si l'on veut faire des films de cinq ou six millions de dollars, a expliqué M. Christian Charret, directeur de la production et de la distribution au CNC, on ne peut pas se passer du marché américain. Si l'on ne veut pas disparaître totalement, il nous faut des moyens comparables à ceux des Etats-Unis et donc s'assurer des recettes à rechercher outre-atlantique.»

«Cela suppose certaines concessions, sans jeter aux orties la spécificité française, précise M. Charret, par exemple tourner en anglais, avec un certain nombre de vedettes américaines. Techniquement, cela suppose soit le doublage en français, soit une double version partielle (prises dans les deux langues de certaines séquences, comme les gros plans). Le public américain ne supporte pas le doublage.»

Ce genre de rencontres, explique-t-on au CNC, ne débouche pas immédiatement sur des contrats, mais les contacts semblent encourageants, notamment avec plusieurs producteurs américains indépendants.

Au Québec, la production d'un opéra constitue un casse-tête

♦ (PC) - La production d'un opéra constitue au Québec un casse-tête où chaque pièce doit trouver harmonieusement sa place, déclare M. Guy Bélanger, le directeur artistique et musical de l'Opéra de Québec.

par Bernard RACINE

Dans un mémoire à l'intention du ministère des Affaires culturelles, M. Bélanger énumère les contraintes liées à la production de l'opéra en 1987. Il nomme les coûts de production, la rareté des chanteurs, l'inexistence du véritable concept de la maison d'opéra et les budgets d'opération.

M. Bélanger connaît ces problèmes pour s'y être frotté puisqu'il produit deux opéras par an à Québec depuis plusieurs années.

Sa plus récente production, *La Bohème* prend l'affiche samedi soir prochain, comme d'habitude, par une soirée-bénéfice à \$100 le siège. L'opéra de Québec qu'il dirige présentera au printemps *Les Noces de Figaro* et *Faust*, l'an prochain.

Les coûts de production, maux inévitables, sont compliqués par l'application des conventions collectives qui régissent les travailleurs du monde du spectacle. Par exemple, en produisant un opéra à Québec il faut tenir compte des conventions collectives de quatre syndicats: l'Union des employés de scènes, l'Union des placiers et ouvreurs, l'Union des musiciens et l'Union des artistes.

Le réservoir de chanteurs disponibles mondialement est si restreint que des maisons d'opéra connues «gardent des vedettes vieillissantes dont les voix n'ont plus les qualités qui ont fait leur réputation.»

Les bons chanteurs sont tellement en demande dans le monde que même les bons cachets ne permettent plus un «choix idéal» dans la production des opéras.

Stabilité

M. Bélanger regrette qu'il n'existe pas au Canada de véri-



M. Guy Bélanger, directeur artistique et musical de l'Opéra de Québec.

tables maisons d'opéra, selon le concept européen du terme. Les producteurs canadiens bouclent chacune de leurs saisons avec des artistes à la pige de sorte qu'aucune stabilité ne peut être acquise.

À chacune des productions, tout est à recommencer au niveau du personnel, aussi bien au niveau des simples choristes qu'à celui des chefs d'orchestre, souligne M. Bélanger. «L'entraînement, la formation et le développement d'un style spécifique et d'une école de pensée bien précise ne peut naître puisque aucune permanence ni appartenance ne peut être assurée.»

Le problème des budgets d'opération est délicat, estime M. Bélanger, étant donné qu'il n'existe pas une politique d'aide basée sur une donnée fixe permettant de diviser, selon des critères établis,

les sommes destinées aux maisons d'opéras du Canada.

«La difficulté de cette répartition d'octrois est amplifiée par l'ancienneté de certaines compagnies au détriment de plus récentes, par l'importance démographique et stratégique de certaines villes et par l'ampleur et le nombre des productions.»

Cette situation s'explique selon lui par le fait que «l'art lyrique ne constitue pas une priorité culturelle assez importante pour que notre société canadienne veuille y investir davantage,» dit-il.

Finalement, dit M. Bélanger, «la seule carte qu'un producteur comme l'Opéra de Québec puisse jouer est celle de la sensibilisation ou du désir de réaliser une activité artistique de premier plan.»

Danse

Les couleurs des prochaines saisons

♦ Événement-Danse est devenu une tradition à Québec. Pour la cinquième année consécutive, ce festival chorégraphique marque la fin de la saison de danse. En réunissant de nouveaux chorégraphes de Québec, *Événement-Danse* an-

par Régis TREMBLAY

nonce en quelque sorte les couleurs des prochaines saisons. Cette fois, ce mini-festival se déroule les 21, 22 et 23 mai à l'Auditorium Joseph-Lavergne, Place Jacques-Cartier.

13 chorégraphies exécutées par 34 danseurs professionnels et semi-

professionnels de la région de Québec feront un spectacle très diversifié de près de deux heures. En plus de la danse moderne et du ballet-jazz, on ajoute cette année quelques pas folkloriques, pour être sûr de faire le tour du jardin, annonce la coordonnatrice Diane Thibodeau.

Événement-Danse est taillé sur mesures pour nos danseurs professionnels qui désirent présenter au public leurs propres chorégraphies. Ainsi, nous pourrions voir les oeuvres des danseuses (notamment chez Danse-Partout) Ginelle Cha-

gnon, Sylvie Fontaine et Hélène Nadon.

D'ailleurs, *Événement-Danse* a été créé en 1983 par une danseuse de Danse-Partout, Catherine Martin, et le premier spectacle avait été présenté modestement dans les studios de la troupe, rue du Roy. La relationniste Martine Beauvivre était également de l'entreprise. Depuis deux ans, l'événement est subventionné par le ministère des Affaires culturelles.

Les trois représentations des 21, 22 et 23 mai débutent à 20h00, et les prix d'entrée sont de 8\$ et 6\$.

STIMULATIONS pour voyeur 2e film. Rien ne vaut la première fois. 13400. MIDI-MINUIT 107 ST-JOHN 107 928

PLATON GAGNANT DE 4 OSCARS. MEILLEUR FILM. VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST. CINÉMA LIOD

Chambre avec Vue... GAGNANT DE 3 OSCARS. PLACE CHAREST

ANGEL HEART Robert DeNiro. (Les portes de l'Enfer). VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST

GOthic LE CHEF-D'OEUVRE DE L'HORREUR! UN FILM DE KEN RUSSELL. PLACE CHAREST

Blind Date KIM BASINGER BRUCE WILLIS. CANADIENNE. PLACE CHAREST

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN PLACE CHAREST

MICHAEL J. FOX THE SECRET OF MY SUCCESS PLACE CHAREST

"Crocodylle" DUNDEE PAUL HOGAN. VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST. CINÉMA LIOD

LE JEUNE MAGICIER ROCK HENRI présente. CORTES POUR TOUS 14. PLACE CHAREST

MISSION GAGNANT DE 1 OSCAR. VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST

LE DÉFI DU COOLANGATA PLACE CHAREST. CINÉMA LIOD

Tous les MARDIS 3.00\$ admission. GALERIES CAPITALE

Manon des sources Mar. 12h30, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15. Mer. 19h05 et 21h15. GALERIES CAPITALE 5201 BOUL. DES GALERIES 628-7255

L'ENFANT SACRÉ DU TIBET GALERIES CAPITALE 5201 BOUL. DES GALERIES 628-7255. Mar. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. Mer. 19h30, 21h30

La Couleur de l'Argent GALERIES CAPITALE 5201 BOUL. DES GALERIES 628-7255. Tous les soirs à 19h00 et 21h15. DOLBY STEREO

CRIMES DU COEUR KEVIN SPACEY, NINA SISSON. GALERIES CAPITALE 5201 BOUL. DES GALERIES 628-7255. En collaboration avec Radio-Canada. Ciné 980 Québec. En sem.: 19h00 et 21h10. MARLEE MATLIN WILLIAM HURT

Les Enfants du silence PLACE QUÉBEC 5 PL. ACE QUÉBEC 525-4524

BLUE VELVET PLACE QUÉBEC 5 PL. ACE QUÉBEC 525-4524. En sem.: 19h10 et 21h25.

HOT PURSUIT Elle lui avait promis qu'il passerait dix jours ensemble au paradis. Il n'aurait jamais pensé qu'il devrait aller aussi loin. STE-FOY 7500 BOUL. LAURIER 656-0072. 12h40, 14h25, 16h10, 17h55, 19h40, 21h30. V.O. ANGLAISE! Radio-Canada Ciné 980 Québec

MATTHEW BRODERICK PROJECT X STE-FOY 7500 BOUL. LAURIER 656-0072. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. V.O. ANGLAISE!

STEELE JUSTICE On ne recrute pas John Steele, on le lâche. V.O. ANGLAISE. STE-FOY 7500 BOUL. LAURIER 656-0072. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20. Atlantic

La nouvelle génération en informatique individuelle s'offre à vous.



En 1981, nous avons lancé l'ordinateur personnel le plus célèbre du monde. Nous voulons répéter cet exploit.

Nous avons donc conçu pour vous un système informatique entièrement nouveau. Le système personnel 2 IBM.

Une nouvelle famille d'ordinateurs, un nouveau système équilibré qui forme un tout.

Un système très performant à prix abordable.

Un système dont les graphiques donneront un nouveau sens aux mots «couleur» et «netteté». Un système offrant une connectivité supérieure, car les nouvelles combinaisons de matériel et de logiciel raccourciront les distances : entre vos PC IBM et le nouveau système personnel, entre les PC, les minis et les gros ordinateurs, et entre les gens.

Et grâce à une nouvelle architecture qui tire le maximum de ces microprocesseurs plus rapides et plus puissants que jamais, le système personnel 2 vous aidera à aborder les années 90 avec des ordinateurs plus rentables, plus performants et plus faciles à utiliser. Des ordinateurs qui définiront de nouvelles normes de rendement.

Le système personnel 2 IBM s'offre à vous. Pourquoi attendre? Prenez les devants, préparez-vous à la prochaine décennie. Allez admirer la nouvelle génération en informatique individuelle chez le distributeur agréé IBM le plus près de chez vous.

Pour obtenir plus d'informations ou pour recevoir notre brochure en couleurs, adressez-vous à un distributeur agréé IBM ou composez le 1 800 465-6600.